

L WINGERSHEIM *es Quatre Bans*



Bulletin municipal N°6 - JANVIER 2022



Sommaire

■ Le mot du maire	3
■ Les décisions du conseil municipal	4 à 13
■ Les réalisations	14 à 18
■ Les projets	19 à 21
■ Les communiqués	22
■ Activités économiques	22 à 26
■ Coup de projecteur	27 à 29
■ Vie locale	30
■ Vie paroissiale	31 à 33
■ Les écoles	34 à 35
■ Bibliothèque	36
■ Jeunesse	37 à 38
■ Intercommunalité	38 à 40
■ Les associations	40 à 53
■ Histoire locale	54 à 55
■ Infos pratiques	56 à 59
■ Etat civil	60 à 63
■ Calendrier des manifestations	64

Nombres d'habitants

Wingersheim :	1 155 habitants
Mittelhausen :	607 habitants
Gingsheim :	363 habitants
Hohatzenheim :	247 habitants

Soit un total de **2 372 habitants** au 1^{er} janvier 2022

Permanences Mairies

INGSHEIM

2 rue des Puits
Tél. 03.88.51.26.35

- Sur rendez-vous
mairie.gingsheim@payszorn.com

HOHATZENHEIM

1 rue de l'Eglise
Tél. 03.88.51.26.35

- Sur rendez-vous
mairie.hohatzenheim@payszorn.com

MITTELHAUSEN

2 rue Aulach
Tél. 03.88.51.27.11

- Mardi, jeudi,
de 14h00 à 18h00
mairie.mittelhausen@payszorn.com

WINGERSHEIM

1 Place du Gal de Gaulle
Tél. 03.88.51.26.35

- Lundi au vendredi
de 8h00 à 12h00
accueil.wingersheim4bans@payszorn.com



LE MOT DU MAIRE



Après une année inédite, 2021 fut tout aussi compliquée en raison du contexte sanitaire. Cette année plus que jamais marque l'importance de la solidarité et nous tentions d'oublier durant ces récentes fêtes de Noël cette pandémie qui se cache derrière des noms savants. Vie sociale difficile, vie familiale avec retenue, il est compliqué pour les enfants comme pour les adultes de respecter une distanciation aussi sévère.

Malgré tout, les activités économiques doivent se poursuivre mais nul doute que cette situation sanitaire mondiale risque de coûter cher à la société par une envolée des prix telle que nous l'observons pour les matériaux et l'énergie notamment.

La Commune en lançant les marchés de travaux en 2019/2020 a échappé à cette inflation et a ainsi pu mener à terme de nombreux chantiers. L'année 2021 fut néanmoins assez éprouvante et heureusement que je pouvais m'appuyer sur les Adjointes pour les affaires courantes, sur les Maires délégués que je remercie pour le suivi de manière quasi quotidienne, l'exécution des opérations sur l'Eglise de Hohatzenheim, la voirie sur l'entrée Ouest à Gingsheim, les rues du Maire et des Messieurs à Hohatzenheim, la liaison verte sur Mittelhausen, la rue du Stade à Wingersheim, l'atelier municipal, la pose de la fibre optique, etc... près de 3 000 000 € d'investissement, et aucun emprunt, grâce à des soutiens financiers importants de l'Etat, la Région Grand Est, la Collectivité Européenne d'Alsace et d'autres partenaires encore.

De tels engagements sont aussi le fruit d'une bonne collaboration avec nos agents municipaux, qu'elle soit administrative ou technique, nous sommes complémentaires dans la gestion publique. Le nouvel atelier offre des conditions de travail optimales et je suis sûr qu'ils sont désormais, plus que jamais encore, motivés pour servir l'intérêt général.

Et voilà que 2022 se prépare depuis quelques mois déjà : la restauration profonde de l'Eglise de Mittelhausen, les études diagnostics pour celle de Gingsheim, les études d'aménagement de l'ancienne mairie/école de Hohatzenheim, les aménagements de voirie autour de la mairie de Wingersheim, de la mairie déléguée de Mittelhausen, des achats immobiliers pour la création de logements, le lotissement « Le Noyer » ainsi que l'extension de la Zone d'Activité de Mittelhausen, cette dernière étant portée par la Communauté de Communes du Pays de la Zorn. Autant de dossiers à l'étude à porter par les élus de Wingersheim les Quatre Bans.

Enfin, nous ne pouvons que regretter le report ou l'annulation de nombreuses manifestations, lien social pourtant indispensable pour une communauté, qu'elles soient sportive, culturelle ou touristique. A l'aube de la deuxième année consécutive, les circonstances nous obligent à ne pas prendre de risques sanitaires pour les fêtes des aînés qui se tiennent traditionnellement en janvier. Qu'on se le dise, nous prenons rendez-vous le lundi de Pentecôte pour une journée « champêtre » à moins que le virus ne reste très actif.

Que toute mon équipe municipale, toutes celles et ceux qui œuvrent à cette dynamique de « commune nouvelle », qui contribuent à l'attractivité de « bourg-centre rural » tant en économie qu'en services médicaux, celles et ceux qui travaillent dans l'ombre soient sincèrement félicités et remerciés pour l'intérêt qu'ils portent à notre avenir.

Que cette année à venir remplisse nos cœurs de bonheur et de joie.

TRES BONNE ANNEE et plus particulièrement BONNE SANTE à toutes et à tous.

Bernard FREUND

1) Séance du 11 février 2021

Approbation du compte administratif principal 2020 de Wingersheim les Quatre Bans

* Section de fonctionnement

Dépenses :	1 072 811,82 €
Recettes :	2 698 927,49 €
Excédent :	1 626 115,67 €

* Section d'investissement

Dépenses :	2 293 604,95 €
Recettes :	1 272 435,59 €
Déficit :	1 021 169,36 €

RÉSULTAT GLOBAL de l'exercice (excédent) : 604 946,31 €

- AFFECTATION en réserve de la somme de 1 021 169,36 € pour équilibrer la section d'investissement
- REPORT de l'excédent global de l'exercice de 604 946,31 €.
(1 abstention)

Approbation du compte administratif annexe 2020 du Lotissement « Les Houblonnières »

* Section de fonctionnement

Dépenses :	215 535,58 €
Recettes :	215 535,58 €
Excédent :	0,00 €

* Section d'investissement

Dépenses :	0,00 €
Recettes :	0,00 €
Excédent :	0,00 €

RÉSULTAT GLOBAL de l'exercice (excédent) : 0,00 €

- CLOTURE du budget annexe du Lotissement « Les Houblonnières » à la date du 31 décembre 2020.
(1 abstention)

Approbation du compte administratif annexe 2020 de la Zone d'activités « Les Saules »

* Section de fonctionnement

Dépenses :	295 516,30 €
Recettes :	393 296,70 €
Excédent :	97 780,40 €

* Section d'investissement

Dépenses :	393 296,70 €
Recettes :	295 516,30 €
Déficit :	97 780,40 €

RÉSULTAT GLOBAL de l'exercice : 0,00 €

- CLOTURE du budget annexe de la Zone d'activités « Les Saules » à la date du 31 décembre 2020.
(1 abstention)

Approbation des comptes de gestion 2020 du trésorier principal

- CONSTATE la parfaite concordance des comptes de gestion 2020 du :
 - Budget Principal de Wingersheim les Quatre Bans ;

- Lotissement d'Activités « Les Saules » ;
- Lotissement d'Habitation « Les Houblonnières » ;

- DÉCLARE que les comptes de gestion, dressés pour l'exercice 2020 par la trésorière principale n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

(à l'unanimité)

Approbation du budget annexe 2021 du Lotissement du Noyer

* Section de fonctionnement

Dépenses :	682 000,00 €
Recettes :	682 000,00 €

* Section d'investissement

Dépenses :	672 000,00 €
Recettes :	672 000,00 €

(à l'unanimité)

Lotissement du Noyer : Acquisitions foncières

Dans le cadre du projet d'aménagement du lotissement communal le Noyer à vocation d'habitation, le Conseil Municipal,

- DECIDE d'acquérir les parcelles suivantes pour une surface totale de 39,26 ares, cadastrées comme suit :

PROPRIETAIRES	PARCELLES	SURF.(ares)
Indivision WEISS / FELDEN Joséphine / WEISS Joseph / WEISS Karine	Section 32 n°92 / 93	25,96
WEISS Michel ou tout ayant droit successoral	Section 32 n°91	13,30

- FIXE le prix des acquisitions foncières de ce projet d'urbanisme à 4 300 € l'are, soit la somme totale de 168 818 € hors indemnisation.

(1 abstention)

Lotissement Le Noyer : Mission d'urbanisme

Le Maire informe les élus que l'emprise de ce lotissement communal ainsi que la topographie en forte pente nécessitent une étude urbaine et architecturale précise pour l'implantation des bâtiments afin d'éviter tout litige ou problème ultérieur entre riverains.

Le Conseil municipal,

- EMET un avis favorable à un accompagnement architectural pour constituer le dossier du permis d'aménager et suivre les permis de construire ; selon le programme suivant :

Phase 1	Cahier des prescriptions	1 200 € HT
Phase 2	RV Conseil à 300 € l'unité	2 400 € HT
Phase	RV Contrôle à 300 € l'unité	2 400 € HT
TOTAL		6 000 € HT

- CONFIE cette mission au cabinet DOSSMANN Architecte pour la somme de 6 000 € HT.

(à l'unanimité)

Lotissement Le Noyer: Réalisation d'un emprunt pour lancer les opérations d'urbanisme

Le Conseil Municipal,

- DONNE POUVOIR au maire pour conclure un emprunt d'un montant maximum de 500 000 € auprès d'un établissement bancaire pour lancer les premières opérations de démarrage du projet d'aménagement du Lotissement Le Noyer ;
- PRECISE que le remboursement de cet emprunt se fera au fur et à mesure de la vente des terrains.

(à l'unanimité)

Extension de la liaison cyclable liaison 5 Mittelhausen / Cimetière: Echange de terrains

Les concertations menées avec la commune voisine de Gimbrett révèlent que le chemin rural entre Mittelhausen et Gimbrett constituera une liaison cyclable entre le territoire du Kochersberg et celui du Pays de la Zorn. Il est ainsi constaté qu'il y a lieu d'aménager une liaison sur environ 50 mètres pour une cohérence de ce schéma à mobilité douce, prévu par la Communauté Européenne d'Alsace.

Le Conseil Municipal,

- DECIDE d'échanger une superficie de 2,16 ares à détacher de la parcelle cadastrée section 26 n° 131 de leur sortie d'exploitation agricole contre 7 ares d'une propriété communale à détacher de la parcelle cadastrée section 28 n° 31

(1 abstention)

Commune déléguée de Mittelhausen: Acquisition de licence IV du restaurant «CASINO»

Le Conseil Municipal,

- DECIDE d'acheter la licence IV du restaurant «CASINO» au prix de 3 000 € net.

(à l'unanimité)

Approbation de la convention de mise à disposition de locaux au Service Animations Jeunes du Pays de la Zorn

Le Service Animations Jeunes du Pays de la Zorn propose de nombreuses activités sur le territoire de Wingersheim les Quatre Bans et occupe à cet effet l'ancienne école élémentaire de la Commune déléguée de Wingersheim.

En conséquence, il y a lieu de fixer les modalités de mise à disposition de ces locaux par la signature d'une convention entre le Service Animations Jeunes du Pays de la Zorn et la Commune de Wingersheim les Quatre Bans.

Le Conseil Municipal,

- APPROUVE la convention annexée à la présente délibération applicable depuis le 1^{er} janvier 2021

(à l'unanimité)

Création d'une association de généalogie et d'histoire sur le territoire de Wingersheim les Quatre Bans

Le Conseil Municipal,

- DESIGNER comme représentant du Conseil Municipal de la Commune de Wingersheim les Quatre Bans à l'association de généalogie les conseillers municipaux suivants :

Membre titulaire : Xavier REMOND
Membre suppléant : Christine KREMMEL

(à l'unanimité)

2) Séance du 24 mars 2021

Vote des taux d'imposition 2021 de Wingersheim les Quatre Bans

Le Conseil Municipal,

- VU la création de la Commune de Wingersheim les Quatre Bans au 1^{er} janvier 2016 et sa décision en matière de lissage des taux d'imposition des quatre communes historiques ;
- VU la suppression de la taxe d'habitation ;
- Considérant que ce lissage des taux est figé jusqu'en 2023 dans le cadre de la réforme en vigueur ;
- DECIDE de respecter les termes de la Charte portant création de la Commune Nouvelle et plus particulièrement le point sur le lissage des taux ;
- DECIDE de ne pas faire peser sur les propriétaires une pression fiscale supplémentaire ;
- FIXE les taux d'imposition 2021 comme suit :

➤ Taxe Foncière Bâtie	22,65 %
➤ Taxe Foncière Non Bâtie	39,53 %

(à l'unanimité)

Approbation du budget principal 2021 de Wingersheim les Quatre Bans

Le Conseil Municipal,

- ARRÊTE le BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2021 comme suit :

* Section de fonctionnement

Dépenses :	2 063 868,31 €
Recettes :	2 063 868,31 €

* Section d'investissement

Dépenses :	3 459 994,36 €
Recettes :	3 459 994,36 €

(à l'unanimité)

Transfert de compétence «Autorité Organisatrice de la Mobilité» à la Communauté de Communes du Pays de la Zorn

Le Conseil Municipal,

- DÉCIDE le transfert de la compétence ORGANISATION DE LA MOBILITÉ à la Communauté de Communes du Pays de la Zorn.
- DE NE PAS DEMANDER, pour le moment, que la Communauté de Communes du Pays de la Zorn se substitue à la Région dans l'exécution des services réguliers de transport public, des services à la demande de transport public et des services de transport scolaire que la région assure actuellement dans le ressort de son périmètre ; la communauté de communes conserve cependant la capacité de se faire transférer ces services à l'avenir conformément aux dispositions de l'article L. 3111-5 du Code des Transports.
- NOTIFIE cette décision à la Communauté de Communes du Pays de la Zorn et au Préfet pour suite à donner.

(à l'unanimité)

Projet de rénovation d'un bâtiment communal pour travaux énergétiques

Le Conseil Municipal,

- DECIDE la rénovation du bâtiment sis 4 route de Mittelhausen par des travaux d'isolation et de renouvellement de la couverture ;
- APPROUVE le devis des établissements WEISS COUVERTURE, de Hochfelden pour un montant HT de 45 022,38 € ;
- SOLLICITE l'aide financière au titre de la DSIL et autorise le Maire à déposer le dossier de demande de subvention en conséquence.

(à l'unanimité)

Droit de préemption : renforcement du dispositif pour créer de l'habitat

Le Conseil Municipal,

- DECIDE de RENFORCER sa politique d'habitat sur le territoire de Wingersheim les quatre Bans afin de maintenir sa dynamique ;
- DEMANDE ainsi à la Communauté de Communes du Pays de la Zorn de renforcer l'exercice de son droit de préemption urbain dans les zones Ua et Ub de la Commune de Wingersheim les Quatre Bans afin de densifier son tissu urbain par la création d'habitat.

(1 abstention)

R-GDS : convention d'occupation domaniale pour l'installation et l'hébergement l'équipement de télé relève

Le Conseil Municipal,

- AUTORISE R-GDS à installer les concentrateurs sur les bâtiments listés dans la convention en annexe moyennant d'une redevance de 50€ HT par site équipé.
- APPROUVE les termes de la convention à conclure avec R-GDS pour l'hébergement des concentrateurs sur les bâtiments de la commune.

(à l'unanimité)

3) Séance du 16 juin 2021

Construction de l'atelier municipal : avenants aux marchés de travaux

Le Conseil Municipal,

- DECIDE d'approuver les avenants comme suit :

Lot n° 1 / Terrassements / Voiries : Entreprise TP WICKER

- Montant de l'avenant n° 1 : + 3 395,40€ HT
- Montant total du marché porté à : 146 903,75€ HT

Lot n° 8 / Serrurerie : Entreprise HOLLAENDER

- Montant de l'avenant n° 1 : 835,94€ HT
- Montant total du marché porté à : 15 807,94€ HT

Lot n° 10 / Assainissement et réseaux secs : Entreprise TP WICKER

- Montant de l'avenant n° 1 : - 5 608,00€ HT
- Montant total du marché porté à : 76 530,00€ HT

Lot n° 11 / Sanitaire / Plomberie : Entreprise G&H OSTERMANN

- Montant de l'avenant n° 1 : - 1297,34€ HT
- Montant total du marché porté à : 13 864,10€ HT

Lot n° 12 / Chauffage : Entreprise DIEBOLD Georges

- Montant de l'avenant n° 1 : 1 435,00€ HT
- Montant total du marché porté à : 26 415,95€ HT

(à l'unanimité)

Commune déléguée de Hohatzenheim : Mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du bâtiment mairie/école

Le Conseil Municipal,

- DECIDE de confier la mission de maîtrise d'œuvre portant sur la réhabilitation de cet ancien bâtiment école/mairie au Bureau d'architecte AL+, sise à Wingersheim les Quatre Bans Commune déléguée de Mittelhausen, rue des tulipes ;

- ACCEPTE le taux de rémunération de 15% du montant HT des travaux estimés soit une rémunération ferme et définitive de 78 000€ HT.

(à l'unanimité)

Participation de l'Association Foncière de Remembrement de Mittelhausen

Le Conseil Municipal,

- VU la facture acquittée de l'entreprise E.T.A. DISS SAS n°FC14190 d'un montant de 21 444€ TTC;

Et après en avoir délibéré :

- ACCEPTE la participation forfaitaire financière de l'Association Foncière de Remembrement de Mittelhausen pour un montant de 15 000€.

(à l'unanimité)

Décision modificative budgétaire n°1 – Intégration de biens à l'actif

Le Conseil Municipal,

- DECIDE de modifier les crédits budgétaires suivants :

* En section de fonctionnement :

Dépenses	Chapitre 67	article 678	100€
Recettes	Chapitre 77	article 773	100€

* En section d'investissement :

Dépenses	Chapitre 041	article 21318	1€
Recettes	Chapitre 041	article 1328	1€

(à l'unanimité)

Transfert du lieu de siège des conseils municipaux de WINGERSHEIM les Quatre Bans

Le Conseil Municipal,

- ACCEPTE le transfert du lieu de siège des conseils municipaux de Wingersheim les Quatre Bans à compter du 1^{er} juillet 2021 ;
- FIXE le lieu de siège en face de la Mairie à la Maison des Associations de Wingersheim les Quatre Bans – 1 rue de la 1^{ère} armée– 67170 Wingersheim les Quatre Bans ;
- ACTE la mutualisation de ladite salle pour les besoins des cérémonies de mariage ou toute autre manifestation officielle de la collectivité.

(à l'unanimité)

Création d'un poste d'adjoint administratif territorial au 1^{er} juillet 2021

Le Conseil Municipal,

- DECIDE la création d'un emploi permanent d'adjoint administratif territorial à compter du 1^{er} juillet 2021 pour les fonctions de chargée d'accueil et d'assistance en gestion administrative.
- FIXE la durée hebdomadaire de service à 35/35^{ème} ;

(à l'unanimité)

Création d'un poste d'adjoint technique territorial pour accroissement saisonnier d'activité en 2021

Le Conseil Municipal,

- DECIDE la création d'un emploi d'adjoint technique territorial en qualité de contractuel.
- FIXE la durée hebdomadaire de service à 35/35^{ème} ;

(à l'unanimité)

4) Séance du 12 juillet 2021

Avenant au marché de travaux de voiries 2021

Suite aux affassements constatés lors des travaux d'aménagement de la rue des Messieurs et du Maire en commune déléguée de Hohatzenheim,

Le Conseil Municipal,

- DEPLORE cette situation liée à des pluies incessantes actuelles et des travaux de pose de réseaux d'un autre temps ;
- DECIDE d'approuver l'avenant n° 1 auprès de l'entreprise GCM, de Bouxwiller comme suit :
 - Montant du marché initial : 361 340,25€ HT
 - Montant de l'avenant n° 1 : + 54 436,00€ HT
 - Montant total du marché porté à : 415 776,25€ HT
 - AUTORISE le Maire à signer les pièces administratives s'y rapportant.

(à l'unanimité)

Mission de maîtrise d'œuvre pour la restauration de l'église Saint Laurent en commune déléguée de Mittelhausen

Le Conseil Municipal,

- DECIDE de retenir le cabinet d'architecture OZIOL DE MICHELL, sis 29 avenue de la forêt noire à Strasbourg, mieux disant, au vu des critères de sélection, pour une mission de maîtrise d'œuvre se rapportant à la restauration de l'église Saint Laurent de la commune déléguée de Mittelhausen.
- ACCEPTE le taux de rémunération de 7,50% sur un montant estimatif de travaux arrêté au montant HT de 720 000€.

(à l'unanimité)

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la restauration de l'église Saint Nicolas en Commune déléguée de Gingsheim

Afin d'encadrer et de structurer la démarche administrative de ce projet de restauration, la Commune a contacté le bureau d'études Vade-mecum pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, qui a proposé une mission en trois étapes :

- **Etape 1** Pour un montant de 3 155€ HT
- **Etape 2** Pour un montant de 2 315€ HT
- **Etape 3** Pour un montant de 4 400€ HT

Le Conseil Municipal,

- DECIDE de se faire accompagner par le bureau Vade-mecum pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à hauteur de 9870€ HT

(à l'unanimité)

Lotissement Le Noyer - approbation du permis d'aménager

Le Conseil Municipal,

- APPROUVE le dossier d'aménagement du Lotissement le Noyer, sur la commune déléguée de Wingersheim avec toutes ses composantes.

(à l'unanimité)

Application de la comptabilité M57 - Adhésion à l'expérimentation DGFIP au 1^{er} janvier 2023

Le Conseil Municipal,

- DECIDE de solliciter la DGFIP pour la mise en application de la comptabilité M57 au 1^{er} janvier 2023 ;
- DONNE un avis favorable à la Communauté de Communes du Pays de la Zorn pour adhérer à cette anticipation.

(à l'unanimité)

Acquisition de parcelles pour la création d'un bassin de rétention en Commune déléguée de Gingsheim

Le Conseil Municipal,

- DECIDE d'acquérir une emprise maximale de 25 ares appartenant à M. HARTZ Daniel, emprise à détacher de la parcelle cadastrée en section 16 n° 27 d'une contenance totale de 176,94 ares ;
- DECIDE d'acquérir la parcelle appartenant à la succession LAUGEL Alphonse cadastrée en section 16 n° 207 d'une contenance totale de 6,54 ares ;
- FIXE le prix de ces deux acquisitions à 30€ l'are toutes indemnités comprises ;
- DECIDE après signature des actes d'acquisition de mettre ce terrain à disposition du SDEA pour la réalisation de l'opération d'implantation d'un deuxième bassin de rétention d'eau sur le versant ouest en commune déléguée de Gingsheim ;
- CHARGE le notaire Maître JACQUIN ARBOGAST, de Dettwiller de la rédaction des actes et autorise Marc WENDLING, maire délégué de Gingsheim à signer les documents s'y rapportant pour le compte de la commune de Wingersheim les Quatre Bans.

(à l'unanimité)

5) Séance du 20 septembre 2021

Construction de l'atelier municipal : avenants aux marchés de travaux

Le Conseil Municipal,

- DECIDE d'approuver les avenants comme suit :

Lot n° 5 / Charpente métallique : Système WOLF SAS

- Montant de l'avenant n° 1 : + 1 740,00€ HT
- Montant total du marché porté à : 141 781,05€ HT

Lot n° 5 / Charpente métallique : Système WOLF SAS

- Montant de l'avenant n° 2 : + 900,00€ HT
- Montant total du marché porté à : 142 681,05€ HT

Lot n° 7 / Menuiseries extérieures : Entreprise HOLLAENDER

- Montant de l'avenant n° 1 : 572,30€ HT
- Montant total du marché porté à : 22 002,30€ HT

Approbation de la convention relative à l'adhésion à la plateforme mutualisée de dématérialisation «Alsace Marchés Publics»

Le Conseil municipal,

- DÉCIDE d'adhérer à la plateforme « Alsace Marchés Publics » en tant qu'entité utilisatrice à titre gratuit.
- APPROUVE les termes de la convention d'adhésion à la plateforme «Alsace Marchés Publics» et de la charte d'utilisation des services jointes toutes deux en annexe à la présente délibération.
- AUTORISE le Maire à signer la convention d'adhésion.

Taux de dégrèvement de la Cotisation Taxe Foncière Propriété Bâties

Le Conseil Municipal,

- DECIDE de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, à 40 % de la base imposable, en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation.

Lecture publique : participation de la commune de Wingersheim les Quatre bans au financement du poste créé en Communauté de Communes du Pays de la Zorn

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, et compte tenu des prestations nécessaires à la bibliothèque sise dans la commune déléguée de Mittelhausen :

- DECIDE de participer au financement de ce poste d'animateur ou d'animatrice pour un montant annuel de 2 310,18€

Instauration de droit d'usage au 1^{er} septembre 2021

Le Conseil Municipal,

- DECIDE de mettre à disposition à titre provisoire en commune déléguée de Gingsheim, l'emprise de la parcelle Section 16 n° 179, selon la délimitation consentie entre les deux parties, comme terrain d'agrément pour exercer les activités d'encadrement et de d'entraînement canins à Mme Victoire SCHAEFFER / Conseils Canins.
- FIXE la location à 600€/an à compter du 1^{er} septembre 2021

- PRECISE que le Conseil Municipal pourra reprendre les biens à tout moment pour une utilisation dans l'intérêt de la collectivité.

Rattachement de la Commune d'Erckartswiller à la Paroisse de Weinbourg et modification des ressorts des consistoires de La Petite Pierre et D'Ingwiller

Le Maire informe le Conseil Municipal que le Directoire de l'Eglise protestante de la confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine a sollicité la modification des ressorts des inspections de La Petite Pierre et de Bouxwiller, en ce que la Commune d'Erckartswiller, actuellement rattachée à la paroisse, au consistoire et à l'Inspection de la Petite Pierre serait rattachée à la Paroisse de Weinbourg, dépendant du consistoire d'Ingwiller et de l'inspection de Bouxwiller.

En application de l'article L. 2541-14 du code général des collectivités territoriales, l'avis du Conseil Municipal de toutes les communes appartenant à ces circonscriptions culturelles doit être recueilli.

Le Conseil Municipal,

- EMET un avis FAVORABLE au rattachement de la Commune d'Erckartswiller à la paroisse de Weinbourg ainsi qu'à la modification des ressorts des consistoires de La Petite Pierre et d'Ingwiller et des inspections de La Petite Pierre et de Bouxwiller que ce rattachement entraîne.
- EMET également un avis FAVORABLE au changement de nom de l'inspection de la petite Pierre en inspection Alsace Bossue- Moselle.

6) Séance du 9 novembre 2021

Construction de l'atelier municipal : avenants aux marchés de travaux

Le Conseil Municipal, DECIDE d'approuver les avenants comme suit :

Lot n° 19 / Espaces verts : FENNINGER Paysage Sàrl

- Montant de l'avenant n° 1 : + 587,00€ HT
- Montant total du marché porté à : 1 676,96€ HT

Lot n° 1 / Terrassements : WICKERTP

- Montant de l'avenant n° 1 : + 3 395,40€ HT
- Montant de l'avenant n° 2 : - 2 203,56€ HT
- Montant total du marché porté à : 144 700,19€ HT

Lot n° 5 / Charpente métallique : SAS SYSTEME WOLF

- Montant de l'avenant n° 1 : + 2 640,00€ HT
- Montant de l'avenant n° 2 : - 5 541,05€ HT
- Montant total du marché porté à : 137 140,00€ HT

Lot n° 6 / Couverture Bardage : SAS SYSTEME WOLF

- Montant de l'avenant n° 1 : - 5 844,35€ HT
- Montant total du marché porté à : 131 500,00€ HT

Lot n° 7 / Menuiseries extérieures : HOLLAENDER Sàrl

- Montant de l'avenant n° 1 : 572,30€ HT
- Montant de l'avenant n° 2 : - 3 552,90€ HT
- Montant total du marché porté à : 18 449,40€ HT

Lot n° 8 / Serrurerie : HOLLAENDER Sàrl

- Montant de l'avenant n° 1 : 835,94 € HT
- Montant de l'avenant n° 2 : - 299,44 € HT
- Montant total du marché porté à : 15 508,50 € HT

Lot n° 10 / Assainissement : WICKERT P

- Montant de l'avenant n° 1 : - 5 608,00 € HT
- Montant de l'avenant n° 2 : - 1 147,95 € HT
- Montant total du marché porté à : 75 382,05 € HT

- ARRETE ainsi le Décompte Général des Travaux pour l'ensemble des lots à 1 024 269,76 € HT pour des actes d'engagements signés à 1 040 436,37 € HT.

(à l'unanimité)

Aménagement Foncier Titre II du Livre 1^{er} du code rural et de la pêche maritime.

Le Conseil Municipal,

- APPROUVE les propositions définitives de la commission communale d'aménagement foncier wwde Wingersheim les Quatre Bans énoncées lors de sa réunion du 29 juin 2021 quant à la procédure d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier, et quant au périmètre à l'intérieur duquel elle sera appliquée, correspondant à une superficie totale à aménager d'environ 1052 ha, dont 1035 ha sur la commune de Wingersheim les Quatre Bans, 6 ha sur la commune de Gougenheim, 0,4 ha sur la commune de Hohfrankenheim et 11 ha sur la commune de Waltenheim-sur-Zorn ;
- PREND ACTE ET APPROUVE les prescriptions que devront respecter le plan et les travaux connexes.
- PROPOSE en conséquence que soit ordonnée la procédure d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier sur la commune de Wingersheim les Quatre Bans avec extension sur les communes de Gougenheim, Hohfrankenheim et Waltenheim-sur-Zorn dans le périmètre fixé.

(à l'unanimité)

Lotissement Le Noyer: Missions d'ingénierie pour le Dossier Loi sur l'Eau et le Permis d'Aménager

Le Conseil Municipal,

- DECIDE de confier les missions complémentaires DLE «Dossier Loi sur l'Eau» et PA «Permis d'Aménager» au bureau d'études M2i pour un montant HT de 6 921,25 € HT, honoraires répartis selon les différents cotraitants comme suit;

- Bureau M2i, pour un montant de 3 211,25 € HT
- Dossmann Architecture (cotraitants), pour un montant de 1 500,00 € HT
- Ecolor (cotraitants), pour un montant de 2 210,00 € HT

- AUTORISE le Maire à signer l'avenant au contrat de maîtrise d'œuvre.

(à l'unanimité)

Lotissement Le Noyer: Ajustement du contrat de maîtrise d'œuvre M2i

Le Conseil Municipal,

- ACCEPTE la proposition de modification de la rémunération du Bureau d'études M2i en date du 11 octobre 2021 ;
- ARRETE les montants des marchés de maîtrise d'œuvre comme suit :

- Tranche n°1 : taux de rémunération de 5,15 % pour un montant HT de 10 899,28 € HT,

- Tranche n°2 : taux de rémunération de 4,57 % pour un montant HT de 12 666,35 € HT
- Soit un montant total de 23 565,63 € HT**
(à l'unanimité)

Lotissement Le Noyer: versement d'indemnités aux propriétaires fonciers

Le Conseil Municipal,

- DECIDE de verser les indemnités d'éviction et de perte de culture comme suit ;
 - M. WEISS Joseph : pour un montant de 3 761,00 €
 - Mme WEISS Karine : pour un montant de 5 234,00 €
 - Mme FELDEN Joséphine : pour un montant de 3 761,00 €
- (à l'unanimité)

Budget principal : Délibération modificative

Le Conseil Municipal,

* Dépenses d'investissement

- Chapitre 041 « opérations patrimoniales »
article 2151 « voirie » + 22 000 €

* Recettes d'investissement

- Chapitre 041 « opérations patrimoniales »
article 238 « avances versées » + 22 000 €
- (à l'unanimité)

Budget principal : Régularisation de l'Etat de l'actif

Suite à la réalisation du Lotissement « Les Vergers », certains riverains ont empiété sur le domaine communal lors de la construction de leur clôture comme suit :

Un procès-verbal d'arpentage de détachement de parcelles respectant les nouvelles limites constatées a été établi.

Le Conseil Municipal, APPROUVE les valeurs suivantes :

- M. SALAVERT, pour une surface de 0,34 ares au montant de 2 093 € ;
- M. SCHMITT, pour une surface de 0,42 ares au montant de 2 585 € ;
- M. JAEGER, pour une surface de 0,10 ares au montant de 616 € ;
- M. HUEBER, pour une surface de 0,04 ares au montant de 246 €.

(1 abstention)

Subventions annuelles aux associations de Wingersheim les Quatre Bans

Le Conseil Municipal, et après en avoir délibéré :

- DÉCIDE de fixer les subventions de fonctionnement suivantes pour l'exercice 2021 :

Commune déléguée de Hohatzenheim

- Chorale sainte Cécile, pour un montant de 300 €
- Vita Gym, pour un montant de 80 €

Commune déléguée de Gingsheim

- Aînés de Gingsheim, pour un montant de 150 €
- Chorale sainte Cécile, pour un montant de 100 €

Commune déléguée de Mittelhausen

- Chœur Mille et Une Notes, pour un montant de 300 €
- Club des Aînés ruraux, pour un montant de 200 €
- Arc en Ciel, pour un montant de 150 €
- E.M.I., pour un montant de 150 €

Commune déléguée de Wingersheim

Football Club,	pour un montant de	9 200 €
Sapeurs-Pompiers	pour un montant de	460 €
Association de pêche,	pour un montant de	300 €
Chorale Sainte-Cécile,	pour un montant de	300 €
Club du Bel Age,	pour un montant de	300 €
Amicale des donateurs de sang,	pour un montant de	200 €
Ski Club,	pour un montant de	200 €
Ski Team Kochersberg,	pour un montant de	200 €
Tennis Club,	pour un montant de	200 €
ACHA,	pour un montant de	100 €

(à l'unanimité)

7) Séance du 16 décembre 2021

Commune déléguée de Wingersheim - Lotissement Le Noyer

Le Conseil Municipal,

• DECIDE de retenir les entreprises suivantes:

Lot n° 1 : VTP WICKER

pour un montant total de	271 204,50 € HT
➤ Tranche ferme :	109 670,00 € HT
➤ Tranche optionnelle 1 :	133 025,00 € HT
➤ Tranche optionnelle 2 :	28 509,50 € HT

Lot n° 2 : SOBECA

pour un montant de	45 795,00 € HT
--------------------	----------------

Commune déléguée de Wingersheim - Lotissement Le Noyer

Attribution de la mission Sécurité et Protection Santé (SPS) dans le cadre des travaux de viabilisation

Le Conseil Municipal DECIDE de retenir le bureau :

➤ ADC EST pour un montant de	1 040,00 € HT
------------------------------	---------------

Commune déléguée de Wingersheim - Lotissement Le Noyer

Acquisition foncière pour la création d'une ceinture verte

Sur proposition du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE :

- de créer une ceinture verte au Nord du projet de lotissement
- d'acquérir :
 - la parcelle section 32 n° 94 d'une contenance de 16,98 ares - propriétaire Bernard FRITSCH
 - la parcelle section 32 n° 95 d'une contenance de 9,02 ares - propriétaire Bernard FRITSCH au prix de 150 € l'are soit un total de 3 900 €.

Commune déléguée de Wingersheim - Acquisition d'un emplacement réservé

Après l'exposé du Maire sur le souhait de la commune d'élargir la rue des Cerises suite à l'achat de « l'ancienne forge » et avec l'accord du propriétaire, le Conseil Municipal DECIDE :

- d'acquérir la parcelle classée en emplacement réservé et cadastrée en section n° 2 n° 54 d'une contenance de 0,62 ares.
- FIXE le prix de cette acquisition foncière au montant forfaitaire de 15 000 € et DECIDE de verser une indemnité complémentaire pour préjudice matériel de 1 293 €.

Commune déléguée de Mittelhausen - Restauration de l'Eglise Saint Laurent

Dans le cadre du projet de restauration de l'église Saint Laurent, en commune déléguée de Mittelhausen, la commune a lancé une consultation pour des missions DIAGNOSTIC concernant :

- Diagnostic / Sondages de peintures murales
- Diagnostic / Etat sanitaire des bois de charpente
- Diagnostic / Amiante et Plomb

Après analyse des offres par l'architecte Estelle DE MICHELI, en charge de la maîtrise d'œuvre, le Conseil Municipal DECIDE d'attribuer les lots comme suit :

Mission diagnostic Amiante et Plomb :

➤ SOCOTEC pour un montant HT de	1 020,00 €
---------------------------------	------------

Mission diagnostic Peintures :

➤ ATELIER MESCLA pour un montant HT de	6 412,00 €
--	------------

Mission diagnostic Charpente :

➤ CHANZY PARDOUX pour un montant HT de	9 805,60 €
--	------------

Commune déléguée de Gingsheim - Vente de terrain à un tiers

Dans le cadre de projets d'urbanisme privés sur deux parcelles voisines, la Commune a souhaité procéder à un réaménagement foncier pour permettre un aménagement ultérieur de la voirie qui desservira cette zone constructible.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications du Maire délégué, Considérant que ces parcelles présentent un intérêt général pour un projet de desserte de voirie communale,

Et après en avoir délibéré :

- ARRETE le projet de morcellement de parcelles d'une emprise maximale détaillé comme suit :
 - Section 1 parcelle n° 74 : environ 120 m²
 - Section 1 parcelle n° 75 : environ 20 m²
- DECIDE de vendre les surfaces d'une emprise d'environ 140 m², à M. Dominique GROSS, n° 4 rue des Seigneurs - Gingsheim 67270 Wingersheim les Quatre Bans
- FIXE le prix de vente au montant de 8 000 € l'are
- CHARGE le notaire de Brumath, Maître SALAVERT de la rédaction de l'acte et autorise le maire délégué de Gingsheim, Marc Wendling à signer les documents s'y rapportant pour le compte de la Commune de Wingersheim les Quatre Bans.

Commune déléguée de Gingsheim - Acquisition de terrain pour aménagement de voirie

Suite à la vente partielle de deux emprises dans le cadre d'un projet global de réaménagement foncier d'une zone constructible en commune déléguée de Gingsheim et afin de venir compléter ce projet en ce qui concerne la largeur de voirie, il est nécessaire d'engager l'acquisition d'environ 60 m².

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications du Maire délégué,

Et après en avoir délibéré :

- DECIDE d'acquérir en :
 - Section 1 parcelle n° 204 : environ 38 m² au prix unitaire de 300 € l'are
 - Section 1 parcelle n° 21 : environ 22 m² à l'euro symbolique

appartenant à M. Dominique GROSS, n°4 rue des Seigneurs - Gingsheim 67270 Wingersheim les Quatre Bans,

- CHARGE le notaire de Brumath, Maitre SALAVERT de la rédaction de l'acte et autorise le maire délégué de Gingsheim, Marc Wendling à signer les documents s'y rapportant pour le compte de la Commune de Wingersheim les Quatre Bans.

Délégation de service public pour la gestion d'un service public local de mise en fourrière

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance des différents documents et en avoir délibéré :

- DECIDE d'opter pour un choix de délégation de service public en vue de l'exploitation de la fourrière automobile sur le territoire de Wingersheim les Quatre Bans ;
- DECIDE l'attribution du marché de la fourrière à l'entreprise Garage du ZORNHOFF SAS à Monswiller,
- AUTORISE le Maire à signer les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Vente d'un terrain enclavé en commune déléguée de Wingersheim

- Vu la situation de la parcelle située en Section 4 n°78, n'ayant aucun accès sur une voie publique et traversée par une conduite d'assainissement, Le Conseil Municipal, Considérant que le prix proposé dépasse l'estimation des Services du Domaine, Et après en avoir délibéré,
- DECIDE de vendre la parcelle cadastrée provisoire en section 4 parcelle n° 78 d'une contenance de 4,11 ares à M. Bernard FREUND, 8 rue de la Division Leclerc, 67170 Wingersheim les Quatre Bans pour un montant de 9 804 € ;
- PRECISE que l'acquéreur fera son affaire du réseau d'assainissement et que toute modification pour un intérêt privatif reste à sa charge ;

- DIT que tous les frais restent à la charge de l'acquéreur ;
- AUTORISE le Maire délégué de Wingersheim, Jean-Luc ECKART à signer l'acte de vente pour le compte de la Commune de Wingersheim les Quatre bans ;
- CHARGE Maitre Salavert, Notaire à Brumath, de la rédaction de l'acte de vente s'y rapportant.

Contribution de tiers à des travaux d'investissement

Le Conseil Municipal,

- ACCEPTE les participations financières détaillées comme suit :
 - Association « Les Amis Bienfaiteurs de Notre Dame de Hohatzenheim » 50 000,00 €
 - Association « Les Amis Bienfaiteurs de Notre Dame de Hohatzenheim » 14 547,96 €
 - Association « Au Cœur des Houblonnières d'Alsace » 30 000,00 €

Budget principal - dotation aux amortissements

Le Conseil Municipal,

- APPROUVE la modification budgétaire suivante :

* Section de fonctionnement :

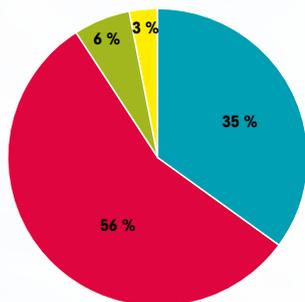
Dépenses Chapitre 042	article 6811
pour un montant de	8 954 €
Recettes Chapitre 070	article 70878
pour un montant de	8 954 €

* Section d'investissement :

Dépenses Chapitre 020	article 2031
pour un montant de	8 954 €
Recettes Chapitre 040	article 280441512
pour un montant de	8 954 €

- AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à cette modification budgétaire.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

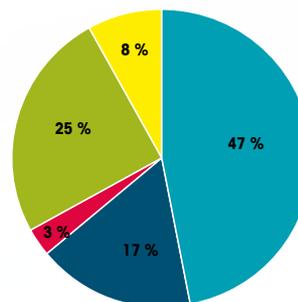


Montant €

■ Déficit 2020 reporté	1 021 169,36
■ Travaux Voirie/Réseaux	681 328,21
■ Travaux de bâtiments	1 106 315,67
■ Remboursement capital dette	114 949,04
■ Autres	60 519,19
TOTAL	2 984 281,47

Le déficit 2020 reporté n'est pas pris en compte dans le diagramme circulaire

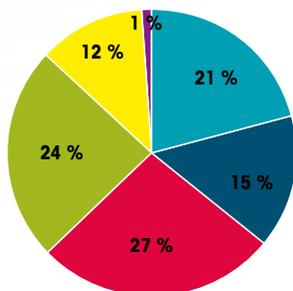
RECETTES D'INVESTISSEMENT



Montant €

■ Autofinancement	1 021 169,36
■ Remboursement TVA	371 440,65
■ Taxe d'urbanisme	66 425,78
■ Subventions (Etat, CEA, Région et autres)	552 060,33
■ Autres (immobilisations, opérations d'ordre)	179 195,51
TOTAL	2 190 291,63

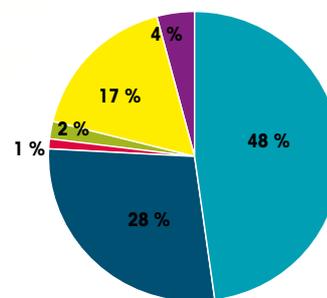
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Montant €

■ Autres charges de gestion courante	220 627,41
■ Atténuations de produits	161 242,79
■ Charges à caractère général	281 465,12
■ Charges de personnel	253 657,31
■ Dotations aux amortissements	129 108,03
■ Intérêt de la dette	9 674,97
TOTAL	1 055 775,63

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Montant €

■ Impôts et taxes	1 040 530,50
■ Report excédent de fonction 2020	604 946,31
■ Produits exceptionnels	11 257,02
■ Locations, loyers	39 944,18
■ Dotations, subventions	375 657,04
■ Produits des services	92 405,91
TOTAL	2 164 740,96

ETAT DE LA DETTE AU 31/12/2021

Population totale : 2372 habitants

CAPITAL RESTANT DÛ : 489 600,81 €
DETTE PAR HABITANT : 206,41 €

REMBOURSEMENT ANNUITÉ 2022

CAPITAL : 104 837,65 €	INTÉRÊTS : 6 952,79 €	TOTAL GÉNÉRAL : 111 790,44 €
----------------------------------	---------------------------------	--

BALANCE PROVISOIRE*

(* Balance excédentaire sous réserve de quelques écritures comptables complémentaires)

Comptes arrêtés au 31/12/2021

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DÉPENSES	1 055 775,63 €	2 984 281,47 €
RECETTES	2 164 740,96 €	2 190 291,63 €
	EXCÉDENT	DÉFICIT
	1 108 965,33 €	793 989,84 €

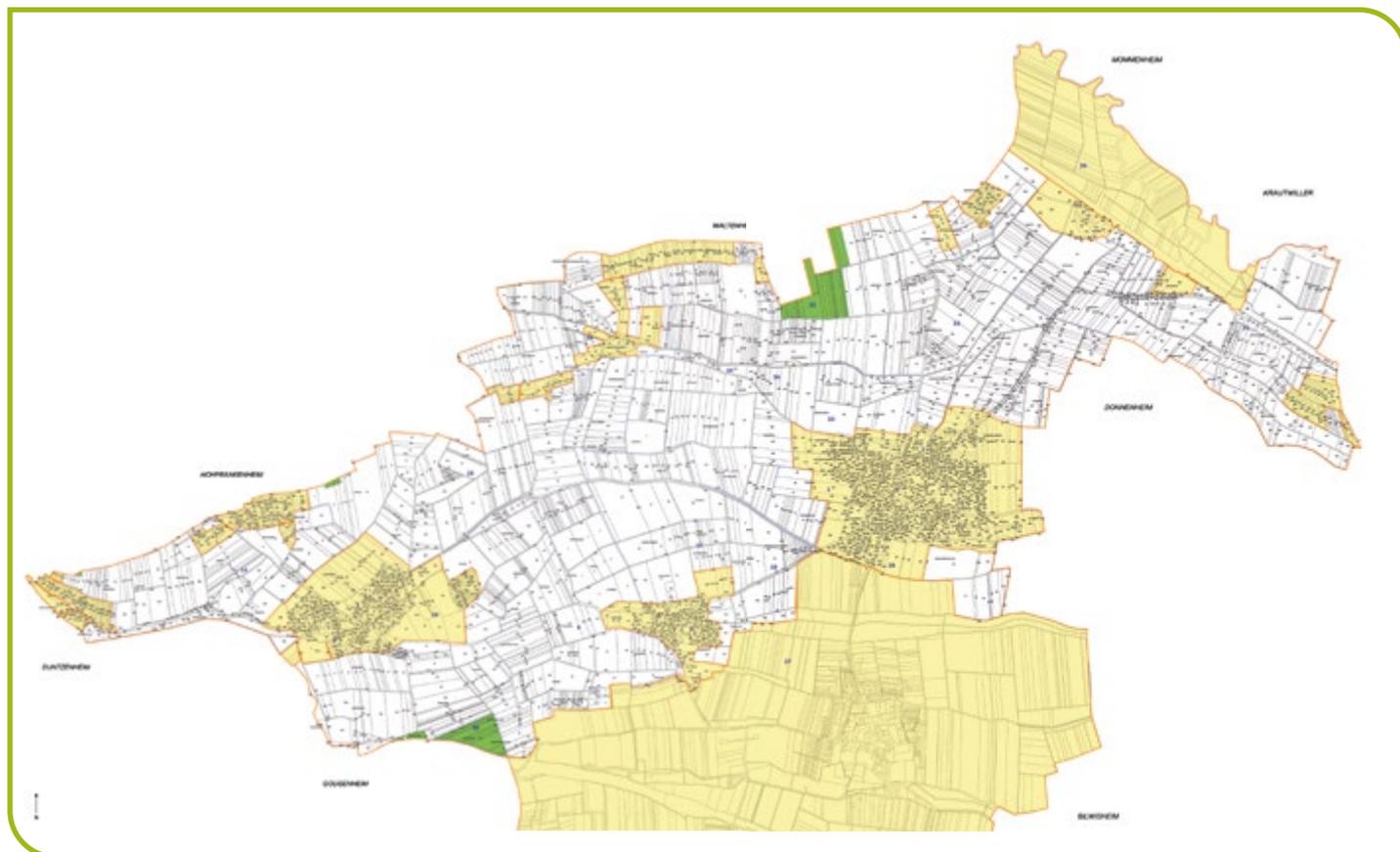
**EXCÉDENT GLOBAL PROVISOIRE
314 975,49 €**



Aménagement foncier

Suite à l'enquête publique portant sur le projet de périmètre de l'aménagement foncier, suivie de notre circulaire de juillet dernier dans laquelle il a été fait le point sur les objectifs à atteindre tant en matière économique que dans celui du domaine environnemental, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement à la poursuite des études.

Avant cette décision importante pour l'avenir de notre territoire, nous avons rencontré et échangé avec les exploitants agricoles des territoires récemment remembrés. Les réactions sont unanimes et sans détour « personne ne voudrait revenir en arrière et tous clament l'excellence de l'opération ».



Il n'y a donc pas de raison que nos trois communes de Gingsheim, Hohatzenheim et Wingersheim n'arrivent pas à rassembler du parcellaire tout en préservant notre qualité de vie.

La seule boussole pour réussir est de rester constructif et privilégier l'intérêt général avant les intérêts particuliers dans un climat de respect mutuel.

Le dossier est à présent entre les mains de la Communauté Européenne d'Alsace, porteuse du projet et suite sera donnée au Printemps prochain sous couvert de la CEA.





Travaux rue du Stade

Réalisation de travaux de réfection de la chaussée et aménagement de places de stationnement et de trottoirs en pavés drainants.

Dans le cadre de ces travaux nous avons procédé à la mise en souterrain des différents réseaux. Le SDEA a remplacé et augmenté le diamètre du réseau d'eau potable; la société RGdS (Gaz de Strasbourg) a réalisé des raccords de plusieurs maisons individuelles; Orange et SFR ont procédé à l'enfouissement des réseaux de télécommunications.



Ces travaux, d'un montant de 186 000€ ont bénéficié d'une subvention de 123 713€ (C.E.A. et Agence de l'Eau).



Malheureusement, des suites de la pandémie COVID19, nous avons été confrontés à une pénurie de main-d'œuvre et surtout de matériels, raisons pour lesquelles les îlots de végétation et surtout l'éclairage public n'ont pas encore pu être finalisés. Ils sont reportés à début 2022.



Travaux Rue des Messieurs - Rue du Maire

Des travaux de rénovation de la voirie étaient prévus et engagés, avec pour objectif la réfection de l'enrobé et la mise aux normes de l'éclairage public.

Les travaux devaient durer deux mois, mais un affaissement en cours de chantier de l'ancienne tranchée d'assainissement, remblayée en son temps par la terre extraite, a exigé une étude et des travaux supplémentaires assez conséquents. Une rallonge des délais a été inévitable et nous remercions les riverains de leur compréhension malgré les désagréments de cette situation.

La Rue des Messieurs et la Rue du Maire a aujourd'hui fière allure.



Un nouveau toit pour la Mairie

Conformément à la délibération du Conseil municipal du 19 novembre 2020, les travaux d'isolation et de rénovation de la toiture de la mairie déléguée ont été réalisés cet automne.

Afin de pérenniser ce bâtiment patrimonial de la commune - l'ancien presbytère transformé en Mairie en 1975- les travaux d'isolation et de remplacement des tuiles ont été faits par l'entreprise WEISS de Hochfelden.



Nouvelles tuiles, choix validé avec l'Architecte des Bâtiments de France, isolant en sous-toiture afin de réduire le coût énergétique annuel, zinguerie à neuf et cheminées sécurisées: le coût total du projet s'est monté à 36 063,95€ avec une subvention exceptionnelle de la DETR (Dotation d'équipement des Territoires ruraux) dans le cadre de la transition énergétique pour un montant de 10 820€.



Divers travaux



Pose de barrière rue du Lavoir à Gingsheim

Une barrière de protection a été mise en place au droit du ruisseau dans la rue du Lavoir. Cet endroit était devenu dangereux pour nos jeunes qui utilisent cette rue comme aire de jeux en attendant le bus de ramassage scolaire.

Aménagement de l'entrée Ouest à Gingsheim

D'ici la parution du bulletin, les travaux de finition et la pose des panneaux définitifs devraient être terminés.

La CEA a validé la possibilité de relever les pavés à l'entrée. Nous laissons passer l'hiver et jugerons à ce moment de l'utilité de réaliser cette modification.



Déploiement de la fibre sur Wingersheim les Quatre Bans

La pose de la fibre est en cours.

Le déploiement sur Hohatzenheim et Mittelhausen est achevé. La gaine entre Wingersheim et Gingsheim est en place.

Le tronçon pour la traversée de Gingsheim par la rue Wilsberg ainsi que les dernières rues de Wingersheim sont prévus.

A partir de cette date de fin des travaux d'infrastructure, les opérateurs commerciaux peuvent être saisis par les particuliers et le raccordement à la fibre devrait être opérationnel dans les trois mois début 2022.



Aire de jeux à Gingsheim

10 m³ de mulch naturel spécial aire de jeux ont été rajoutés à l'aire de jeux afin de compenser une partie du volume manquant.

Un rajout de matériaux ou une nouvelle consolidation de la délimitation est à envisager.



Marquage sur Wingersheim les Quatre Bans

Le marquage dans les rues, sur places de parking, aires de stationnements et autres a été refait sur l'ensemble de Wingersheim les Quatre Bans par l'entreprise ARECO.

La 2^{ème} partie de consolidation des bas-côtés de la route entre Gingsheim et Wingersheim a été achevée par la Collectivité Européenne d'Alsace. Cet investissement de près de 400 000 € au total est très apprécié par tous les utilisateurs.

Comme pour les travaux, le marquage de la RD est de la compétence de la C.E.A, qui apporte les précisions suivantes :

Le marquage routier n'est pas obligatoire sauf sur autoroutes et voies express.

Route inférieure à 5 m : pas de marquage.

Route entre 5 m et 5,60 m : marquage route étroite (MRE losanges en axe de chaussée).

Route supérieure à 5,60 m : marquage traditionnel en axe.

Concernant la RD58, cette RD d'une largeur initiale inférieure à 5 m a fait l'objet ces dernières années de travaux de réhabilitation de la couche de roulement et des accotements. Ces travaux ont ainsi permis d'homogénéiser la largeur à 5 m sur l'ensemble de la section. Ce dimensionnement permet ainsi un marquage route étroite. Le budget consacré au marquage de l'ensemble des routes de la Collectivité Européenne d'Alsace est basé sur un recensement ancien et ne tient pas compte des élargissements qui sont faits.

Ces routes ne sont donc pas répertoriées pour un marquage. Cependant, une demande d'un marquage route étroite a été diligentée. La météo automnale et hivernale renvoie sans doute cette réalisation au printemps prochain.



Inauguration de l'Eglise

Le vendredi 1^{er} octobre 2021 a eu lieu la cérémonie d'inauguration de l'Eglise Saint-Pierre-et-Paul de Hohatzenheim en présence de M. le sous-préfet Benoit VIDON, Mme Huguette ZELLER, conseillère régionale, Patrick HETZEL, député, des élus, ainsi que les différents représentants des corps de métiers ayant œuvré sur le projet.

Après presque 2 ans de travaux de rénovation intérieure et extérieure, cette Eglise du XII^{ème} siècle, qui a été classée monument historique en 1898, a retrouvé sa superbe.

Ces travaux, d'un montant de 800 000€, ont été subventionnés à hauteur de 70% par la Direction Régionale des Affaires Culturelles et à hauteur de 20% par la Région Grand Est.

Le chantier a été conduit par Madame Laëtitia BASSO, architecte du Patrimoine de l'Atelier d'Architecture D&B de Bischheim. Les entreprises ont déployé un savoir-faire d'exception : travaux de charpente, de couverture, pierre de taille, dépose des Exvotos avec mise en place d'un système de ventilation, restauration des fresques intérieures avec découverte de fresques et médaillons qui avaient été recouverts.

Une rénovation réalisée avec succès, permettant ainsi de transmettre notre patrimoine aux générations futures.

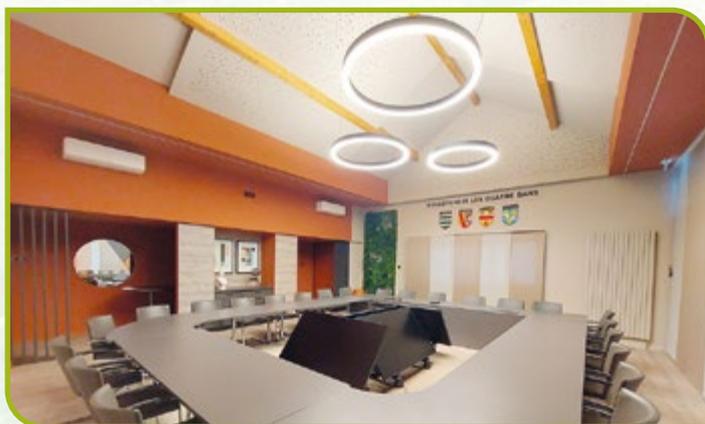


Nouvelle salle du conseil municipal

Le 12 juillet 2021, les 23 élus et les 2 suppléants se sont réunis pour la 1^{ère} fois dans la nouvelle salle du conseil municipal située dans le bâtiment de la maison des associations, en face de la mairie.

En effet, après quelques mois de travaux la salle est maintenant prête à accueillir les réunions, 4 écrans placés au centre des tables permettent une projection idéale pour participer et suivre les débats.

Ce nouvel aménagement bénéficiant d'un accès PMR permet également de transformer la salle pour y accueillir les mariages et autres cérémonies.





L'Atelier municipal

Construction d'un atelier municipal dans le respect du Développement Durable.

Après un peu plus de 12 mois de travaux, le personnel technique a pris possession des lieux avec beaucoup d'entrain et de fierté. Un bâtiment et des locaux sociaux isolés, l'ensemble chauffé au biogaz. Des panneaux photovoltaïques pour une production d'électricité adaptée à nos besoins. Un stockage des eaux pluviales pour le lavage de véhicules ou l'arrosage des plantes.

Ces travaux, d'un montant de 1 042 610€ ont bénéficié d'une subvention de 313 300€ (Etat et Région G.E.).

L'inauguration a eu lieu le 15 octobre 2021 en présence de nos parlementaires et de nombreux invités, suivi le 16 octobre d'une matinée « portes ouvertes ».



FOSSÉS DE RÉTENTION D'EAU PLUVIALE



REGARD D'ASSAINISSEMENT



POSE DE L'ENROBÉ



PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES



INAUGURATION DU 15 OCTOBRE 2021



Liaison verte tranche 5 - Cimetière - Mittelhausen

Après un printemps et un été peu propices à l'avancement des chantiers, le gros des travaux de réalisation du parking du cimetière et de la piste cyclable a pu se finaliser au mois de novembre.



Le parking et la piste sont opérationnels au grand plaisir des divers utilisateurs.

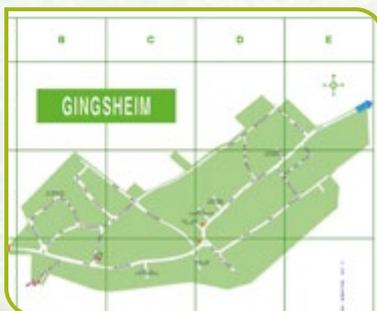
Cette piste permettra de rejoindre la future liaison cyclable vers le territoire de la Communauté de communes voisines. Une noue d'infiltration a été aménagée à l'aval du parking afin de récupérer les eaux boueuses provenant des champs voisins. Le fossé le long de la RD 67, imposé par la Collectivité Européenne d'Alsace, gestionnaire des RD, a été équipé de redonds afin de limiter l'écoulement des eaux de ruissellement en cas d'orages vers le village et de favoriser l'infiltration.

Les travaux de marquage au sol et de la signalisation tout comme l'aménagement des espaces verts se feront à la fin de l'hiver.



Mise en place des nouveaux plans

Au cours du 1^{er} trimestre de nouveaux plans mis à jour seront affichés en remplacement des plans désuets.





Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage



L'église Saint Nicolas de Gingsheim a été rétrocédée par la Paroisse à la Commune de Wingersheim les Quatre Bans en date du 16 avril 2021 ce qui fait que la collectivité est à présent propriétaire de l'ensemble des édifices religieux de ses quatre communes déléguées.

A l'instar des églises de Hohatzenheim puis de Mittelhausen, cette église Saint Nicolas va nécessiter prochainement des travaux de protection du patrimoine communal dont un prochain diagnostic en définira la nature exacte. Afin d'encadrer et de structurer la démarche administrative de ce projet de restauration, le Conseil Municipal a confié au bureau d'études Vade'mecum une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, sous la forme d'une convention « accord cadre » qui donne toute liberté aux élus de définir les travaux à engager et leur calendrier.

La mission se définit comme suit :

Etape 1 Pour un montant de 3 155 € HT

Définition de l'opération, mise en place d'un accord cadre et de Maîtrise d'Oeuvre

Rédaction de l'avant-programme d'opération et consultation pour la MO (choix de l'architecte)

Etape 2 Pour un montant de 2 315 € HT

Etudes diagnostic (consultation et analyses des diverses études nécessaires)

Proposition d'estimation globale des travaux

Etape 3 Pour un montant de 4 400 € HT

Elaboration du plan de financement

Assistance à la gestion du suivi MO de l'architecte retenu (Présentation des AVP, et PRO)

Consultation des missions de coordination SPS (Sécurité Protection Santé) et BCT (Bureau Contrôle Technique)

Assistance au dossier de consultation des entreprises travaux, analyse et assistance à l'attribution des marchés

Soit un montant total HT de 9 870,00 €

Cette mission permettra au Conseil Municipal d'appréhender l'état du bâtiment, avant de lancer les différentes consultations.

Ensuite, s'y greffera le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre, suivi par les appels d'offres pour les travaux. Afin de boucler la partie financière, il restera à définir la participation de la paroisse et à solliciter les différentes subventions.



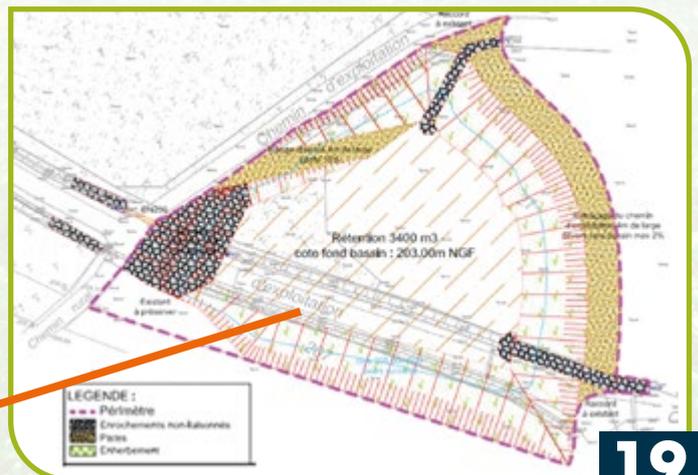
Bassin de rétention Sud

La déclaration d'utilité publique pour l'achat de la majeure partie du terrain nécessaire au projet n'ayant pas été menée à son terme, une négociation à l'amiable a abouti à un accord entre la commune et le propriétaire. La 2^{ème} parcelle est en cours de négociation.

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) relèvent de la compétence confiée à la Communauté de Communes du Pays de la Zorn et c'est le SDEA qui gère l'ensemble du dossier.

Ce projet est repris par les techniciens et l'inscription budgétaire est prévue sur l'exercice 2022 et 2023 de la CCPZ.

L'aboutissement de ce projet mettra fin aux crispations des habitants de Gingsheim lors des prévisions d'orages de plus en plus nombreux et souvent violents.





Lotissement communal « Le Noyer »

Le projet comprend 6 lots, dont 1 lot réservé à un immeuble collectif.

Le dossier technique a été monté par le Bureau d'Etudes M2i de Wingersheim les Quatre Bans.

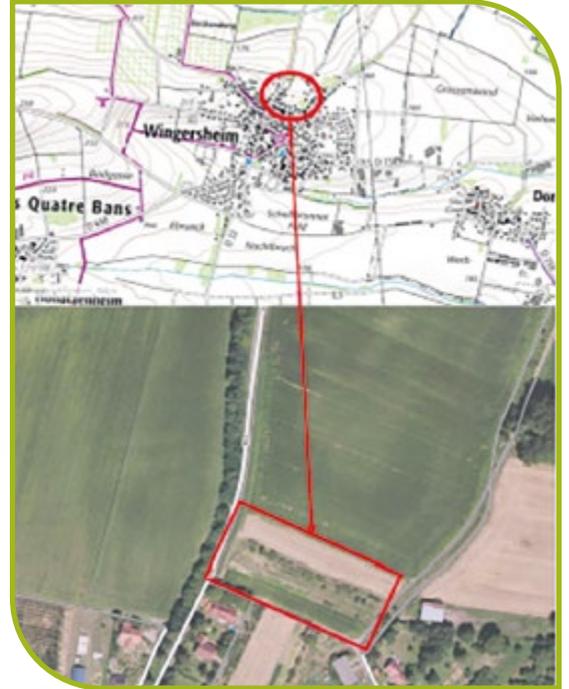
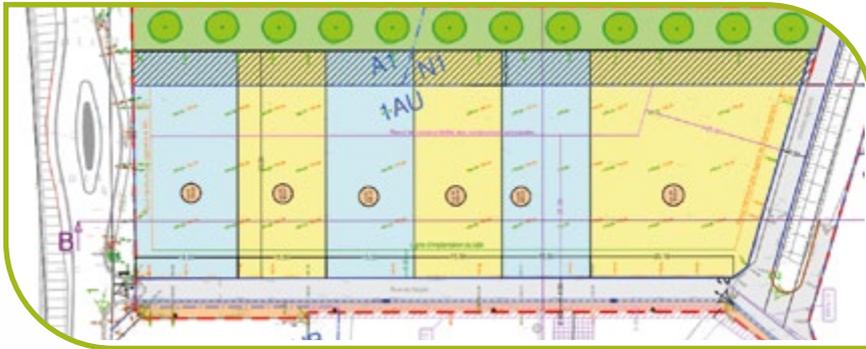
Afin d'intégrer dès l'origine les spécificités du terrain et de proposer un accompagnement architectural aux futurs acquéreurs, une mission d'urbanisme a été confiée au cabinet DOSSMANN de Wingersheim les Quatre Bans.

Les fouilles préventives n'ont pas demandé d'investigations complémentaires.

Les travaux de voirie ont été confiés à l'entreprise WICKER et les réseaux secs à SOBECA.

Les travaux de viabilisation devraient démarrer au cours du premier trimestre prochain et les prix de vente des terrains être définis en début d'année.

Les candidats pour l'acquisition d'un terrain sont priés de s'inscrire dès à présent en mairie.



LE PERMIS D'AMÉNAGER, AVEC L'AVAIL DE L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE A ÉTÉ OBTENU EN DATE DU 09 SEPTEMBRE 2021



Transformation mairie

Depuis la construction du Groupe Scolaire Intercommunal «Au Clair De Lune» de Wingersheim les Quatre Bans, se pose la question du devenir des anciens locaux laissés vacants.

Pour le bâtiment de la mairie / école de Hohatzenheim d'une surface plancher de plus de 200 m², un projet de réhabilitation a été retenu, concernant :

- l'ancienne école au RDC
- l'appartement de fonction au 1^{er} étage
- les combles

Le cabinet d'architecture AL de Mittelhausen, représenté par Mme Alexia WEIL a été retenu et missionné par le conseil municipal pour une étude de faisabilité avec un chiffrage à l'appui.

Une première proposition devrait nous parvenir en début d'année 2022.





Création d'une Zone d'activités

La Communauté de communes du Pays de la Zorn ayant la compétence économique est maître d'ouvrage de la future zone d'Activités de Mittelhausen. Cette zone est située à l'est de la zone d'activité historique où est implantée depuis les années 1980 l'entreprise PALC COLIN.

Cette zone d'une superficie de 2,9 ha pourra accueillir une dizaine d'établissements.

Un travail de recherche urbanistique a été réalisé avec un architecte spécialisé afin de garantir une harmonie et une parfaite intégration dans le site, en tenant compte des préconisations de l'architecte des bâtiments de France, le site étant situé dans le périmètre des ABF avec covisibilité directe. Les fouilles engagées suite aux pré-fouilles du printemps dernier, se sont déroulées au mois de décembre et de janvier. Selon les premières observations, les structures les plus anciennes trouvées appartiennent au Néolithique moyen.



Le Permis d'Aménager a été obtenu mi-décembre 2021. Les travaux d'aménagements de voiries et de réseaux devraient commencer au 1^{er} semestre. Les premières entreprises devraient pouvoir s'installer en 2023.



Rénovation de l'église de Mittelhausen

L'année 2021 a été consacrée aux diverses étapes administratives qui devront permettre d'aboutir prochainement au lancement de l'appel d'offres pour les travaux.

Suite à la consultation pour l'architecte en charge de réaliser les diverses étapes du chantier lancée par notre Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, le bureau Vade'mecum, c'est l'Atelier OZIOL-DE MICHELI, cabinet d'architectes spécialisés entre autres dans les Bâtiments historiques, qui a été retenu.



Ce dernier travaille à affiner le projet dans le détail, afin de pouvoir établir un diagnostic et un chiffrage plus précis en tenant compte du marché actuel, permettant ainsi de préparer toutes les pièces pour le permis de construire et lancer l'appel d'offres. Les études et sondages nécessaires et obligatoires ont également été réalisés : étude plomb et amiante, état de la charpente, sondage des peintures murales... Les travaux seront réalisés en étroite concertation avec la paroisse, qui gère l'intérieur du bâtiment. En raison de la crise sanitaire et des nombreuses procédures administratives, le planning initialement prévu a pris du retard. Le démarrage des travaux est prévu au plus tôt au 4^{ème} trimestre 2022.

Dans le cadre de la rénovation de l'église de Mittelhausen, la paroisse lance un appel à dons pour financer les travaux intérieurs. Un dépliant a été distribué et reste disponible à l'église et à la mairie pour ceux qui voudraient participer. Pour tout don, un reçu fiscal vous sera établi vous permettant une déduction de vos impôts sur le revenu de 75% du montant de votre don.

La paroisse remercie d'avance pour la générosité de tous ceux qui soutiennent ces travaux par un don.

Résultats élections Régionales et Départementales

ELECTIONS REGIONALES

INSCRITS	VOTANTS	BLANCS	NULS	EXPRIMÉS
1916	643	18	8	617
TAUX DE PARTICIPATION	33,56%			

CANDIDATS	NOMBRE DE VOIX	%
La force de notre territoire B. KLINKERT	115	18,64
Rassemblement pour l'Alsace, ... L. JACOBELLI	135	21,88
Plus fort ensemble - J. ROTTNER	253	41,00
Il est temps pour l'écologie, ... - E. ROMANI	114	18,48

ELECTIONS DEPARTEMENTALES

INSCRITS	VOTANTS	BLANCS	NULS	EXPRIMÉS
1916	644	42	14	588
TAUX DE PARTICIPATION	33,61%			

CANDIDATS	NOMBRE DE VOIX	%
BURGER / LEHMANN	429	72,96
SCHAERER / WAGNER	159	27,04



Insolite !



Les petits lutins, en secret, cette année sont venus installer LA BOITE AUX LETTRES du Père Noël.

Les enfants et adultes parfois, ont déposé avec beaucoup d'assiduité leurs courriers, tous plus joliment décorés les uns que les autres.

C'est dans la nuit du 16 décembre que des riverains nous ont rapporté avoir entendu des grelots et des bruits de sabots... le temps d'aller à la fenêtre, zip zap le traineau était déjà reparti.

Sans nul doute, les enfants auront tous bien été gatés cette année encore.

C'est cela la Magie de Noël.

Activités économiques



Car Logistic Transport

Créée en 2015, l'entreprise Car Logistic Transport est spécialisée dans le transport de voitures.

Composée de 13 salariés elle dispose d'un savoir-faire logistique de qualité et d'une flexibilité lui permettant une adaptation sur mesure à l'ensemble de vos transports. Livraison sur l'ensemble du territoire français.

Rapidité : forte d'un parc de 8 ensembles routiers, nous maîtrisons l'intégralité de votre chaîne de transport, de l'enlèvement jusqu'à la livraison.

Proximité humaine : une équipe à votre écoute qui vous garantit un suivi de votre dossier sans perte d'information

L'entreprise est installée au 8 rue des Saules depuis fin mai 2021.





Ouverture du nouveau restaurant « Di Giuseppe »



La brasserie restaurant familiale « Di Giuseppe » s'est installée à Wingersheim début octobre 2021.

Elle propose une cuisine familiale italienne : pizzas - plats italiens - burger mais aussi de la tarte flambée au feu de bois uniquement un soir par weekend. Des diffusions d'évènements sportifs sont également programmées, le calendrier est annoncé sur Facebook.

Heures d'ouverture :

- En semaine : de 7h00 à 23h00
- Weekend : 7h00 à 1h00

Facebook : Di Giuseppe Wingersheim

6 place du Général De Gaulle - Wingersheim

03 88 25 23 60



Départ à la retraite

La cordonnerie FRITSCH : une saga familiale

En 1865 l'arrière-grand-père, André FRITSCH avait ouvert une cordonnerie rue des noyers, puis son fils Joseph a poursuivi en 1905. C'est en 1909 que celui-ci s'est installé à l'endroit actuel. En 1939, Eugène FRITSCH a repris la cordonnerie et en 1949 a ajouté la vente de chaussures.

En 1969, avec le brevet de compagnon et le certificat d'aptitude professionnel de bottier en poche, Bernard FRITSCH était prêt à reprendre le flambeau. En aout 1984, il a repris le commerce avec son épouse Danielle. Toujours dans la bonne humeur et avec le souci du travail bien fait, ils ont poursuivi cette longue aventure jusqu'au 31 juillet 2021.

« Trouver chaussure à votre pied » c'était leur affaire. Ils connaissaient tous leurs clients par leur prénom et même leur pointure. Cette clientèle, fidèle, venait non seulement du village mais également des alentours. C'est toujours avec beaucoup de plaisir et de passion que Bernard se rendait à la cordonnerie.

La retraite c'est le pied ! C'est avec des souvenirs et des anecdotes plein la tête, et en attendant la fin de la pandémie, que Bernard et Danielle ont de nombreux projets de voyage.

Nous leur souhaitons une bonne continuation à tous les deux dans leur nouvelle vie de retraités.



Boucherie Specht



L'or pour le jambon, le bronze pour le knack

Depuis 2005 Rémi SPECHT collectionne les distinctions. Or, argent et bronze se succèdent pour knack, saucisse de foie à l'ail des ours ou saucisse de viande.

En septembre 2021 à la Foire Européenne de Strasbourg, Rémy SPECHT a obtenu l'or pour le jambon, le bronze pour la knack.

En octobre 2021 lors des Journées d'octobre à Mulhouse, il se voit décerner l'argent pour son jambon, sans compter une récompense à un concours international à Francfort.

Isabelle et Rémi forment un partenariat de choc. En 2000 ils débutaient à 2 et aujourd'hui ils sont 22 personnes. C'est un travail d'équipe.



Trouver son chemin !

Il y a un an, j'identifiais l'économie et la ressource en eau comme les deux facteurs clefs pour la pérennité de l'agriculture. Sans doute dame météo et monsieur économie lisent le bulletin municipal de Wingersheim Les Quatre Bans puisque cette année, les deux facteurs ont été réunis et font de nous des chefs d'entreprises heureux en 2021 !

Afin de rétablir certaines vérités, je profite de cette page pour éclairer les lecteurs sur des réalités chiffrables ! En tant que bon citoyen Français, je prendrais l'exemple de la baguette. Celle-ci est composée principalement de blé que nous avons valorisé cette année à environ 2 000 € sur un hectare en produit brut. La quantité de blé produite sur un hectare permet la réalisation de plus de 30 000 baguettes ! Assurément, l'agriculteur n'est pas responsable de l'inflation massive des prix alimentaires !

L'acte de production agricole est principalement associé à la mise en culture des terres agricoles. Savez vous que moins de la moitié des terres cultivées en Alsace n'est pas en propriété des agriculteurs ? En effet, tout comme l'habitat, nous avons recours à de la location de terrains à des propriétaires citoyens auxquels nous payons pour le 11 novembre un loyer annuel appelé fermage. Savez vous aussi qu'il n'existe en France pas 1cm² de surface qui n'est pas la propriété de quelqu'un ? Pour l'habitat, cela semble évident ! Pour les routes, les propriétaires s'occupent de leur entretien. Pour desservir les espaces agricoles, il existe des chemins d'association foncière qui résultent de la ponction de propriétaires fonciers afin que ces derniers puissent accéder à leur bien sans empiéter sur autrui. Chaque propriété est ainsi régie par des règles d'utilisation et de franchissement !

Dans les plaines agricoles, la plupart des chemins sont propriété d'association foncière ce qui limite leurs accès aux propriétaires, aux chasseurs et aux agriculteurs qui y ont une priorité absolue ! Malgré cela, les citoyens y sont tolérés mais non prioritaires !

La liberté des uns s'arrête là ou commence celle des autres !

**Matthieu GOEHRY,
Agriculteur**



Longueur d'onde

Depuis un peu plus de deux ans, Longueur d'Onde, société spécialisée dans l'éclairage extérieur, commercialise et distribue auprès de ses clients publics et privés du matériel lié à l'éclairage urbain et architectural dans les départements du Bas Rhin et du Haut Rhin.



Les deux associés gérants, Michael RIESTERER et Thibaud KLEIN, sont issus du monde de l'éclairage et porteurs d'une volonté d'éclairer ou de mettre en valeur avec des points de vue qui sont ceux de la bienveillance, de la bienséance et du respect de tout ce qui peut être impacté par la lumière.

Avec des partenaires qui sont sur la même Longueur d'Onde, ils offrent un service de qualité que ce soit avant ou après la vente tout en ayant le circuit le plus court possible en termes d'approvisionnement de matériaux.

Ils vous accompagnent sur un projet complet d'éclairage extérieur.

**LONGUEUR D'ONDE - Michael RIESTERER et Thibaud KLEIN
4 rue Wilsberg à Gingsheim - 07 82 06 07 20 - 06 69 38 43 42**



Installation d'un ostéopathe

Clément Pertet, Ostéopathe D.O.

12 rue du stade - Wingersheim - Tél. 06 51 74 97 53

Consultation uniquement sur rendez-vous. Prise de rendez-vous : Doctolib ou par téléphone.

Horaires de consultation

Lundi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 19h00 - Jeudi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 19h00

Ouverture le 10 janvier 2022





Installation d'un cabinet d'ophtalmologie

Un cabinet d'ophtalmologie s'est installé à Wingersheim depuis le 04 octobre 2021.

Le Docteur Yaumara PERDOMO-TRUJILLO, Ophtalmologue

Jours et horaires de consultation :

Lundi : 8h30 à 12h30

Mardi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

Mercredi : 8h30 à 12h30

Jeudi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30

Vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30



Madame Constance LE CAVORZIN, orthoptiste spécialisée en basse vision et troubles neurovisuels :

Jours et horaires de consultation :

Mardi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 18h30

Mercredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 18h30

Une deuxième orthoptiste rejoindra le cabinet en janvier 2022. Les horaires du cabinet évolueront à ce moment-là.

Consultations uniquement sur rendez-vous. Doctolib ou secrétariat (Mme Agnès RUEBENTHALER) au 03 67 34 15 10

(ouvert de 9h à 12h et 14h à 16h).

8 rue Jean Loyson, Wingersheim



Installation de deux médecins généralistes

Depuis le 1^{er} octobre 2021, deux médecins ont repris la succession du Docteur Valérie SCHOENHENTZ.

Elles sont associées avec le Docteur Anne-Marie RONCHETTI.

Docteur Célia CARUNTA

Jours de consultation : Lundi - mardi - jeudi - vendredi

Docteur Valentine ZAHM

Jours de consultation : lundi - mardi - mercredi - vendredi

Ouvert le samedi matin avec les trois médecins en alternance

Horaires de consultation : 8h30 à 18h30, variable selon les journées

Consultation uniquement sur rendez-vous

Prise de rendez : Doctolib ou secrétariat : 03 88 51 23 28

6 rue du stade, Wingersheim



Installation d'un dermatologue



Docteur Catherine GILLIOT-SCHRECKENBERG

Dermatologue et vénérologue

2 rue François Carabin - 67700 SAVERNE - Tél. 03 88 02 10 40

Au cours du 2^{ème} trimestre 2022, ouverture d'un cabinet de dermatologie secondaire à Gingsheim

rue des Glycines



Aux soins des Âmes

Vous ne pouvez plus vous occuper de l'entretien de votre tombe pour raisons de santé, vous avez de moins en moins de temps pour vous occuper de vos tombes familiales,

Aux soins des Âmes est à votre disposition et vous propose de s'occuper à votre place de l'entretien, du nettoyage et même du fleurissement de votre tombe.

Interventions ponctuelles, formules à l'année, pour le nettoyage et l'entretien, avec fleurissement, sans fleurissement... Fanny vous propose ces nouveaux services depuis cet automne sur l'ensemble de nos 4 cimetières avec photos avant et après son intervention.

N'hésitez pas à la contacter pour plus de renseignements, elle se fera un plaisir de vous établir un devis selon vos demandes précises.



Aux soins des Âmes
Fanny IRION - 16A rue de l'Eglise à Hohatzenheim
06 61 59 66 70 - auxsoinsdesames@hotmail.fr



L'atelier de Stéphanie

L'atelier de Stéphanie, salon de coiffure et maquillage a ouvert ses portes le 1^{er} septembre 2021, à Hohatzenheim.



Stéphanie BALDAUFF, coiffeuse maquilleuse diplômée vous accueille à son domicile dans un cadre apaisant et chaleureux décoré avec soin.

Là pour vous écouter et conseiller, elle vous propose toutes les prestations de coiffage mais également de maquillage. Elle se déplace également à domicile pour vos événements. Prochainement, des soins esthétiques seront également proposés. Ouvert du lundi au samedi sur rendez-vous.

Facebook : L'atelier de Stéphanie
3 rue du Cèdre à Hohatzenheim
06 27 46 74 01



La pharmacie a déménagé

La pharmacie des 4 Bans a déménagé.

Vous trouverez le Dr Caroline PORTE et toute son équipe au 38 rue principale à Mittelhausen, dans de tous nouveaux locaux plus spacieux.

Les horaires d'ouvertures sont les suivants :

Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Le Samedi de 9h à 12h

Ils sont joignables par téléphone au 03 88 51 22 80





Jardinage naturel

L'atelier « le jardin forêt, un jardin nourricier pour tous » organisé par le service de la mission eau du SDEA a accueilli une quinzaine de passionnés le 4 septembre 2021.

Le verger soigné et riche de Marcel ARBOGAST, route de Donnenheim fut l'environnement idéal où Eric CHARTON a su faire partager sa passion et son expérience à un public intéressé.



Api Kochersberg

Notre association se situe à Griesheim sur Souffel. Elle a pour but de promouvoir l'apiculture. Nous formons des apiculteurs à travers des cours théoriques et pratiques.

Nous remercions la municipalité de Mittelhausen pour la mise à disposition du terrain communal à proximité d'un champ de tournesol, bien que le tournesol ne soit plus une plante mellifère depuis quelques années.

L'abeille domestique (*Apis mellifica*), insecte pollinisateur d'une très grande efficacité, joue un rôle clé dans la biologie de la reproduction d'un très grand nombre de plantes à fleurs. Si les abeilles butinent les fleurs et favorisent leur fécondation en prélevant leur pollen, c'est parce qu'elles y trouvent leur nourriture. En effet, le pollen est essentiel pour les abeilles, qui s'en servent notamment pour alimenter leurs larves.



Il serait impossible de produire une grande partie de nos fruits et légumes sans les abeilles. 84% des espèces cultivées en Europe dépendent directement des pollinisateurs, qui sont à plus de 90% des abeilles. La production des graines pour la semence de nombreuses autres plantes (depuis les carottes jusqu'à la luzerne mangée par les vaches, en passant par les oignons) serait aussi largement compromise.

**Le Président, Bernard SCHNEIDER
schneiderbee67@gmail.com**

Coup de projecteur



Une Rose Un Espoir



En cette année 2021 l'opération a pu être reconduite dans sa forme traditionnelle au grand bonheur des motards et de toutes les personnes engagées au niveau de l'Association Une Rose Un Espoir du Pays de la Zorn.

Avec 12 500 tracts distribués sur l'ensemble des communes participantes par des équipes locales, 350 affiches relayant l'opération, 10 000 roses mises en cravates (emballage) et 9 875 roses écoulées le jour même, cette édition 2021 a mobilisé plus de 650 personnes avec 218 équipages motos et nombreux bénévoles oeuvrant dans 7 supermarchés et à l'organisation pratique de la journée.



Grâce aux généreux partenaires, entreprises, supermarchés et communes, sponsors, donateurs et bénévoles, tous les frais de l'opération ont été financés sans aucun prélèvement dans les sommes collectées.

La générosité a été exceptionnelle pour cette édition 2021 : Un chèque de 68 289 € a ainsi pu être remis à la Ligue 67 contre le Cancer, lors d'une cérémonie au Foyer Sts Pierre et Paul de Hochfelden. Cette collecte permettra de faire avancer la recherche et améliorer le quotidien des malades. Le cœur des motards et les malades vous remercient.

Les motards de Wingersheim les Quatre Bans sont fiers et heureux d'avoir pu participer à cette opération d'envergure nationale au profit des malades du cancer. Ils remercient l'ensemble des concitoyens qui les ont accueillis avec bienveillance et générosité, et parfois même attendus ce samedi matin du 17 septembre 2021.



Appel à bénévolat - Projet de FABLAB

Un lieu de rencontre pour expérimenter, découvrir et apprendre : le numérique, la conception et l'impression 3D, le développement web, etc. Par des ateliers pratiques et accessibles (ou en autonomie) pour toutes les générations (jeunes et moins jeunes), voilà un projet en cours de réflexion au sein du conseil municipal.



Se reposant sur le principe des FABLAB (fablab.fr), ce lieu serait un espace de fabrication en tout genre qui puisse stimuler votre curiosité ou développer de nouvelles compétences utiles dans un monde qui se transforme tous les jours. Ce lieu peut également être un espace pour apprendre à se servir ou/et à maîtriser les outils informatiques du quotidien, comme votre ordinateur, votre tablette, votre smartphone, votre site internet, votre serveur, etc.



En association avec la Bricothèque du Félidé de Waltenheim (<https://bit.ly/bricobidulo>), ce lieu pourrait également devenir un point de retrait pour louer des outils à petits prix et bénéficier de conseils pratiques dans le domaine du bricolage. Des ateliers de réparation pourraient également y être organisés.

L'idée a été présentée au dernier conseil et a suscité un certain intérêt auprès des maires délégués et des conseillers. Malgré l'intérêt positif pour certains, de très bonnes questions restent en suspens et nécessitent un travail de réflexion plus approfondi.

Ainsi, par la présente, nous souhaitons connaître votre intérêt pour ce projet : votre curiosité nous intéresse, mais surtout, nous cherchons à constituer un groupe pour développer ce projet pour pouvoir le rendre concret au sein de notre commune.

Que vous soyez curieux(se), intéressé(e) voire prêt(e) à vous y investir activement, merci de répondre au sondage en ligne à l'adresse ci-dessous. <https://bit.ly/W4BFL> - Michel EDIGHOFFER (michel.edi@ik.me) - Conseiller municipal





Le 14 juillet dans nos villages



MITTELHAUSEN



HOHATZENHEIM



GINGSHEIM



WINGERSHEIM



Union Nationale des Combattants - Section Hochfelden



L'association est issue de l'Union Nationale des Combattants reconnue d'utilité publique par décret du 20 mai 1920. Elle en est la représentation locale par l'intermédiaire de l'Union Nationale des Combattants du département du Bas-Rhin.

L'association a pour but de maintenir, dans l'intérêt supérieur du pays, des liens de camaraderie, d'amitié et de solidarité qui existent entre ceux qui ont participé à la défense de la Patrie, de perpétuer le souvenir des combattants morts pour la France, de servir leur mémoire, d'entretenir et de développer des relations fraternelles entre les anciens combattants des nations amies ou alliées.

L'association participe aux cérémonies commémoratives patriotiques.

Il n'est pas nécessaire d'avoir fait son service militaire ou d'être ancien militaire de carrière pour adhérer à l'UNC, vous pouvez y adhérer en tant que sympathisant.

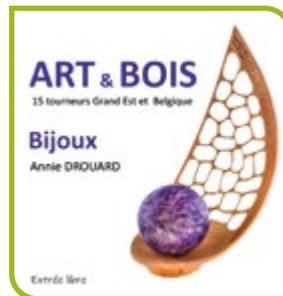
Afin de faire vivre cette association qui participe aux manifestations patriotiques et en mémoire de nos anciens qui ont défendu la liberté, vous pouvez nous rejoindre pour affirmer votre civisme et votre patriotisme en partageant les valeurs de l'UNC.

Président : Michel BOTTI 16 rue de la 1^{ère} Armée à Wingersheim - 03 67 15 66 65



Les Ateliers Créateurs

Comme chaque année, et malgré la crise sanitaire, l'Atelier des Créateurs a participé activement à la vie du village en organisant diverses manifestations avec respect des mesures sanitaires en vigueur.



Au mois de mai, les visiteurs ont été nombreux à se presser dans la cour des Ateliers Créateurs pour venir admirer les créations des artistes, artisans et producteurs locaux pour célébrer le printemps et la fête des mères.

Les journées du Tournage d'Art sur bois organisées au mois d'octobre en partenariat avec l'AFTAB ont permis au public de découvrir 15 tourneurs sur bois venus du Grand Est et de Belgique.

Et le 27-28 novembre a eu lieu le marché de Noël, offrant le charme des marchés de Noël d'antan, loin des sentiers battus, comme nous ont habitués Annie DROUART et Bernard VAILLANT depuis les huit dernières années.

La foule fut au rendez-vous pour une rencontre authentique et chaleureuse avec les 25 exposants proposant du fait-main, des gourmandises salées et sucrées locales ... et que des belles choses.

Les Ateliers Créateurs - Annie Drouard et Bernard Vaillant

7 rue Aulach - Mittelhausen - 06 74 72 01 77 - Facebook : Les Ateliers Créateurs



Osterputz

Malgré les conditions sanitaires, l'Osterputz a pu se faire cette année, bien que la traditionnelle soupe aux pois, regroupant l'ensemble des participants à la salle des Fêtes de Gingsheim, en fin d'opération ait été abandonnée au profit de la remise d'un bon pour un repas.

L'opération s'est déroulée sous une excellente ambiance, en espérant que des nouveaux bénévoles viennent renforcer les rangs les années prochaines. Un petit vent d'optimisme... Les déchets ramassés étaient en légère diminution cette année. Un grand et chaleureux MERCI à tous les participants.





Départ des Franciscains et du père Hugues

Arrivé en 1994, le père Hugues STEINMETZ a été durant 27 ans recteur du sanctuaire Notre Dame de Hohatzenheim. Du haut de ses 94 ans, il était apprécié tant par les habitants que par les pèlerins venus parfois de loin.

Le père Hugues a célébré sa dernière messe à l'église Saint-Pierre-et-Paul de Hohatzenheim le 03 octobre 2021.

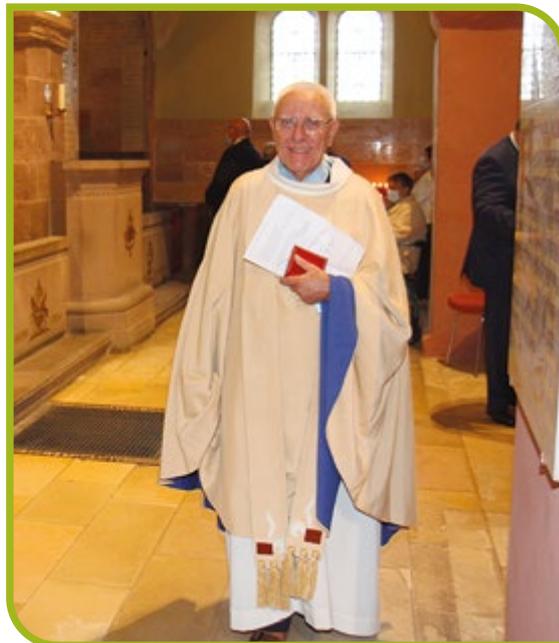
Lors de cette célébration, de chaleureux remerciements lui ont été adressés pour son implication et son dévouement par Jean-Marie CRIQUI, maire délégué, qui lui a remis un présent.

Cela a également été l'occasion pour Patrick HETZEL, député, qui fut élève du père Hugues il y a 40 ans au lycée Saint Antoine de Phalsbourg, de remettre la médaille de l'Assemblée nationale en signe de reconnaissance pour avoir œuvré au sein de l'Eglise et pour l'intérêt général.

C'est avec émotion que le père Hugues quitte Hohatzenheim pour rejoindre le couvent des franciscains à Strasbourg.

Le frère Stéphane, qui était également présent à Hohatzenheim, a rejoint les franciscains du couvent de Bonne Fontaine.

Ce départ marque la fin de la présence des Franciscains à l'Eglise et au pèlerinage de Hohatzenheim après plus de 110 ans de présence (depuis novembre 1909).



Arrivée du frère Marie-Joseph



Lors de la célébration du 07 octobre dernier, le frère Marie-Joseph a été accueilli comme recteur du sanctuaire Notre Dame de Hohatzenheim.

Né à Strasbourg, Nicolas KRIEDEL de son vrai nom, est entré au séminaire de Strasbourg pour des études de théologie, il est également titulaire d'une licence d'histoire de l'art.

Il est ordonné prêtre le 28 juin 1998 en la cathédrale de Strasbourg, puis a décidé de rejoindre les Fraternités Monastiques de Jérusalem.

Riche d'un parcours en France en Italie et en Allemagne, le frère Marie-Joseph est accueilli avec joie à Hohatzenheim.

Site : www.notredame-hohatzenheim.fr
Mail : contact@notredame-hohatzenheim.fr
03 88 51 27 24

**Recteur du Sanctuaire
Notre de Dame de Hohatzenheim
Frère Marie-Joseph**



Paroisse de Gingsheim

Une année encore compliquée, certes, l'allègement des restrictions sanitaires a permis aux uns et aux autres de profiter d'un semblant de vie normale cependant un grand nombre de manifestations n'ont pu avoir lieu, y compris notre fête de la Saint Jean qui était planifiée pour le samedi 19 juin et c'est bien dommage.

Fort heureusement, nous avons pu nous réjouir que nos églises aient à nouveau pu accueillir tous les paroissiens désireux de se rendre aux offices et aux enterrements et que les mariages aient pu être célébrés et nous pouvons rendre grâce pour tout cela.

Restons optimistes et continuons à aller de l'avant, de belles perspectives s'ouvrent à nous ! Au printemps dernier, le Père Olivier avait lancé un appel aux différentes paroisses de la communauté « Au cœur de la Zorn » afin de les inviter à confectionner un char pour la fête de la Saint Wendelin, patron des bergers et du bétail, célébré le 24 octobre. Le conseil de fabrique de Gingsheim a volontiers répondu présent à l'appel du Père Olivier et a acheminé un char, on peut dire assez original, jusque devant la chapelle de Saint Wendelin à Hochfelden.



Deux scènes sont représentées, un couple de jeunes mariés à la sortie de l'église de Gingsheim en présence du Père Olivier d'une part, et Saint Wendelin faisant abreuver moutons et chèvres au centre du village d'autre part. Le tout était installé à l'arrière d'un pickup et sur une remorque.

Après la bénédiction du Père Olivier, ceux-ci ainsi que tous les fidèles présents, se sont rendus en procession à l'église Saint Nicolas où une messe a été célébrée à 10h30 en l'honneur de Saint Wendelin.



Début décembre, nous avons remis aussi en place le petit village alsacien et avons à nouveau profité et apprécié l'illumination des maisonnettes à la tombée de la nuit. Cette année, une ferme est venue agrandir le village.

L'année 2022 sera la bonne! Nous y croyons! Rendez-vous donc le samedi 18 juin 2022 pour notre fête de la Saint Jean, laquelle je l'espère, pourra enfin être organisée et sans contraintes particulières, ni masques.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :
Dominique HUFSCMITT,

Président du conseil de fabrique

E-mail : dominique.hufschmit@orange.fr - Tél. 06 67 00 33 13





Paroisse de Mittelhausen



L'Église depuis qu'elle est Église doit s'inventer et se réinventer, se structurer à travers bien des changements, des crises et des temps d'adaptation.

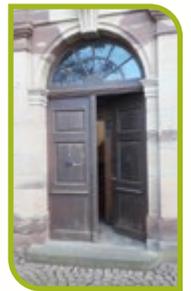
Pendant les confinements, beaucoup de formes de partage et même de communion ont vu le jour. C'est ainsi que nous avons, ces deux dernières années, mangé à distance mais en communion en partageant la même choucroute. Souvenons-nous que l'Église s'est inventée autour des repas partagés. Il suffit de penser à la cène, mais aussi à toutes les narrations bibliques qui évoquent un repas. Ne plus le faire autour d'une même table peu se révéler un crève-cœur, mais réjouissons-nous plutôt de ce lien invisible mais fort : chacun est invité à

prier au même moment autour du même plat. Je sais aussi que des gestes de solidarité, des initiatives inattendues et constructives ont émergé du fait de la situation qu'a vécue le monde.

Par ailleurs, ce qui nous semblait acquis : pouvoir nous déplacer comme bon nous semble, venir à l'église pour prier ou écouter un concert, nous est à nouveau devenu précieux. Nous pensions ne pas pouvoir nous réjouir du traditionnel rendez-vous avec Roland ENGEL. Mais le concert a pu se vivre et nous faire vibrer ! De même, pendant toute une partie de l'année, les rencontres du club biblique n'ont pu se tenir, mais quelle joie d'avoir pu se revoir, masqués néanmoins dans un premier temps. Ce que nous vivons aujourd'hui, en termes de rythme, va bien au-delà d'une évolution, c'est un temps de foisonnement d'initiatives et de créativité, un temps de gestation accélérée de nouvelles formes de présence en église et dans le monde. Sachons saisir cette chance. Nous avons mis en place une page Facebook consistoriale afin que chacun puisse vivre des temps de culte pendant les confinements, car cette présence relève de notre mission en tant que chrétiens, surtout et justement en cette période si déstabilisante. Chacun a subi une perte des repères temporels, un sentiment d'enfermement, d'angoisse et tant de questionnements ont surgi.

En paroisse, nous voulons inventer de nouveaux moyens d'ouvrir des portes, de dégager des horizons pour l'âme et pour cela nous voulons nous donner les moyens d'accueillir dans de bonnes conditions tout un chacun en rendant le bâtiment de l'église beau et fonctionnel. C'est le chantier auquel le conseil presbytéral s'est attelé. Mais il a besoin de tous les talents pour rénover l'église de Mittelhausen mais aussi pour faire vivre l'Église.

**Isabelle HORBER, pasteur - 7b rue de l'église - 67670 Waltenheim-Sur-Zorn
Tél. 03 88 21 98 34 - presbytere-wsz@laposte.net**



Conseil de fabrique de Wingersheim

PASSAGE DE RELAIS AU CONSEIL DE FABRIQUE

Après 18 ans au Conseil de Fabrique, dont 16 ans comme président, il était temps de passer le relais de façon à ce que l'église de Wingersheim puisse rester cette église belle, lumineuse et accueillante qu'elle a toujours été.

Dix-huit ans, cela fait six curés, quelques gros chantiers, comme la réfection intérieure et extérieure de l'église Saint-Nicolas, toute une série de menus travaux réguliers de façon à assurer l'entretien courant du bâtiment, son fonctionnement et le maintien en état des objets du culte. Mais le Conseil de Fabrique, ce n'est pas simplement sept individus (le maire de Wingersheim et le curé de la communauté de paroisses en sont membres de droit) qui décident des travaux ou des investissements à réaliser. Autour d'eux et avec eux, il y a les « anciens » qui ont toujours su rester disponibles pour un coup de main à ceux qui leur succédaient, lors des repas paroissiaux par exemple. Il y a aussi la municipalité, avec laquelle les relations personnelles et institutionnelles ont toujours été très fluides, amicales et efficaces.

Il y a les équipes de nettoyage ou de fleurissement de l'église, et tous ceux sans lesquels elle ne serait rien de plus qu'un bâtiment à entretenir : la chorale, les lecteurs, les servants de messe, les bénévoles qui organisent la célébration de la Fête-Dieu, ceux qui installent chaque année la crèche de Noël, qui fabriquent des couronnes d'aveil, qui préparent le vin chaud pour la fête patronale, sans oublier ceux qui ouvrent et ferment l'église et tout le travail du sacristain, qui est d'ailleurs lui aussi membre du Conseil de Fabrique. Le service rendu par les membres du Conseil de Fabrique est ainsi un service parmi d'autres, une façon de coordonner des activités multiples et de donner aux uns et aux autres les moyens (financiers et matériels) de réaliser leurs projets ou de remplir leurs tâches. Cette mission, à la fois modeste et nécessaire, est assurée par une équipe qui a su se renouveler régulièrement. L'opportunité qui m'est donnée de rédiger ce petit article est donc aussi l'occasion de remercier ceux qui continuent à l'assurer avec générosité et dévouement, Chantal (la présidente), Christelle (la trésorière), Daniel, Hortense et Pascal... sans oublier Bernard FREUND, Jean-Luc ECKART... et le Père Olivier MIESCH qui veille à ce que notre Communauté de Paroisses reste vivante, joyeuse et ouverte. A chacun d'eux, j'exprime ma gratitude et ma pleine confiance pour les années à venir et tout ce qu'il reste à réaliser.



Groupe scolaire «Au Clair de Lune»



1^{er} prix académique du printemps de l'écriture



Sorties au verger



Des plantations de haies

St Martin



A L'ÉCOLE « AU CLAIR DE LUNE » ON TRAVAILLE TRÈS SÉRIEUSEMENT DANS NOS BELLES SALLES DE CLASSE. MAIS ON DÉCOUVRE AUSSI BEAUCOUP D'AUTRES CHOSSES.



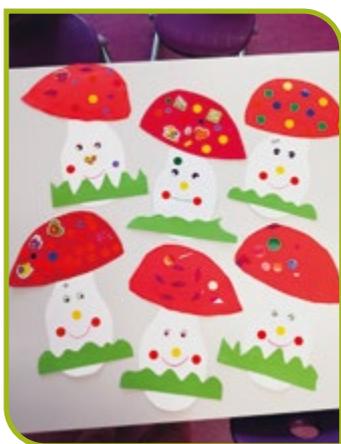
Le PÉRISCOLAIRE «Au Clair de Lune»

Nous avons accueilli Mélanie SCHOCH et Mélanie ECKSTEIN qui nous ont rejoints au courant de l'année pour la direction du périscolaire suite au départ de Elodie KRUG.

Ouvert de 7h15 à 8h15, le midi et le soir jusqu'à 18h30 (18h le mercredi soir), nous accueillons jusqu'à 140 enfants notamment lors de la pause méridienne. Malgré la crise sanitaire nous avons continué d'accueillir vos enfants dans la joie et la bonne humeur, et toujours avec le sourire malgré le masque. Le thème de l'année a été « le respect des différences », qui tout au long de l'année nous a servis de fil rouge et que nous avons développé à travers des jeux de coopération, bricolages, des temps de découverte des passions et savoir-faire de chacun, et des moments de paroles entre enfants et animateurs.

Des grands jeux ont également été organisés par notre équipe d'animateurs, ainsi un KOH BOYARD a eu lieu dans l'enceinte du bâtiment péri / école, et un grand jeu lors de la fête d'Halloween. Des énigmes, épreuves « physiques », puzzles, coloriages magiques, et bien sûr tout cela déguisé pour faire passer un moment magique à nos petites têtes blondes.

Le mercredi plusieurs thèmes sont évoqués, comme « la nature » :



- Sentier pieds nus
- Balade dans Wingersheim
- Fabrication de tipis
- Bricolage d'insectes

Le carnaval des cultures :

- Visite virtuelle de Venise
- Repas traditionnel Allemand
- Fabrication de costume
- Intervenant samba

« Le mercredi prenons le temps » : nous proposons des ateliers cuisines pour des goûters faits maison, dans la limite du faisable et avec respect des gestes barrières.

Des cookies, cakes salés, des tartes aux pommes et dernièrement les fameux bredeles qui ont régalé les papilles des petits comme des grands !



Bienvenue à Noémie WALTER, la nouvelle directrice du PÉRISCOLAIRE Au Clair de Lune arrivée le 2 janvier dernier. Elle a pris la succession de Mélanie SCHOCH qui est partie rejoindre une autre structure plus proche de son domicile. A toutes les deux nous souhaitons pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions.

PÉRISCOLAIRE «Au Clair de Lune»

2 route de Ginsheim - 67170 Wingersheim les Quatre Bans - Tél : 03 88 64 37 35

periscolaire.wingersheim@alef.asso.fr



La bibliothèque sort de ses murs



En cette année 2021 la Bibliothèque a participé à différentes animations qui ont eu lieu sur notre territoire.

Début juillet, Cathy et Nicole ont proposé 3 séances de contes lors du week-end Artistez'Vous, organisé par le Service Animation Jeunesse de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, qui occupe les locaux de l'ancienne école élémentaire de Wingersheim.

Aujourd'hui ces locaux transformés en MCA - Maison de la culture et des Arts- offrent un large panel d'animations pour les jeunes de notre territoire ainsi que des activités qui ont donné lieu à un vrai festival de Culture et d'Arts début juillet.



Installées dans leur yourte pour offrir un cadre intimiste propice aux contes, Cathy et Nicole ont offert des moments privilégiés aux petits et même aux grands.

Autre moment fort pour notre conteuse Cathy : lors du premier marché de Noël de l'Association des Parents d'élèves Mon Ami Pierrot du GSI Au Clair de Lune, Cathy a su faire briller les yeux des enfants et même des parents avec ses contes de Noël racontés avec sensibilité et prestance.

Nos conteuses interviennent sur demande dans les écoles de notre territoire pour partager des histoires et faire passer des moments magiques aux enfants, comme ici à Mutzenhouse dans la classe maternelle.

*«Je voulais vous faire part de ma franche satisfaction au regard des animations et services offerts sur notre commune pour les enfants. Maman de 3 enfants de 2 à 9 ans, nous allons régulièrement aux ateliers proposés par le RPE (Réseau Petite Enfance de la CCPZ) à Gingsheim les lundis matin, à la bibliothèque et aux ateliers bricolage ou spectacles pour les enfants organisés par la collectivité et la bibliothèque... Et tout ceci gratuitement !!! **Bravo à toute l'équipe et continuez en ce sens.***

Noémie

Bibliothèque de Mittelhausen, 3a rue du Château

Accueil du public : Lundi et mercredi de 16h à 18h - Samedi de 10h à 12h - 03 69 82 01 49
bibliomittelhausen@gmail.com - Page : Bibliothèque Mittelhausen



Les Serial Crocheteuses se retrouvent tous les mardis de 14h à 16h pour découvrir de nouvelles techniques de crochet, comme actuellement les petits animaux qui sont à la mode. Nicole se charge de l'initiation pour ceux qui souhaiteraient apprendre les bases du crochet, et aide au perfectionnement des initiés. N'hésitez pas à y faire un tour...



Halloween et ses déguisements, ses histoires de sorcière, ses contes qui font peur, et ses bricolages et ses bonbons. Le goûter ayant été annulé, Covid oblige, chaque enfant est reparti avec un petit sachet de friandises... la traditionnelle animation des vacances de la Toussaint a rencontré un franc succès avec plus de 25 enfants présents accompagnés de papa ou de maman, et même parfois de mamie.



Au cœur de la commune, la MAC bouillonne

Voilà une deuxième année d'animation au sein de l'ancienne école de Wingersheim qui voit des artistes en tout genre et de tout âge s'y croiser chaque semaine...



Petit à petit, cette ancienne école va réellement gagner la légitimité de sa nouvelle appellation « **la Maison des Arts et de la Culture** » ... La MAC de Wingersheim les Quatre bans ! Il va bien falloir officialiser cette transition, lors d'une inauguration...

Une centaine d'artistes et même plus, en culotte courte mais pas que !

Favoriser l'expression culturelle et artistique des jeunes au plus près de leur lieu de vie. Voilà le premier noble objectif de la MAC, qui se traduit éducativement par de la créativité, l'ouverture d'esprit, de la concentration, du lien social, du dialogue...

Aussi, pour cette nouvelle année de fonctionnement, une centaine de jeunes évoluent chaque semaine dans des ateliers théâtre, de dessin, de céramique, de crochet ou encore de pâtisserie... Soyons transparents, parmi ces ateliers, certains sont dédoublés à Hochfelden, Melsheim ou à la bibliothèque de Mittelhausen. L'Animation Jeunesse ayant une mission à l'échelle de l'intercommunalité, elle se doit de structurer l'accès à ces dynamiques à différents endroits du territoire.

N'évolue pas dans la MAC que la jeunesse en culotte courte. L'ambition de ce lieu étant également

de créer des liens entre les différents publics et générations favorisant échanges de compétences, découvertes mutuelles et union à faire ensemble. Que ce lieu appartienne à toutes les dimensions et motivations du possible dans le domaine des arts et de la culture...

Aussi, quoi de plus logique que d'y accueillir une compagnie de spectacle qui plus est, est originaire du territoire. C'est ainsi que la Compagnie BAS les Pat'hibulaire fait résidence, crée, répète et participe au collectif en conseillant les jeunes des ateliers théâtre, réalise de la médiation culturelle au sein du groupe scolaire l'Arc en ciel ou dans les différentes bibliothèques au Pays de la Zorn et nous apporte conseil dans la programmation de spectacle jeune Public.



Citons que l'association D rôles de jeux a également opté d'évoluer en ce lieu avec les mêmes motivations de faire « réseau ».

D'une pratique épanouissante à une citoyenneté active

Pour l'AJ qui coordonne cette dynamique, l'enjeu est d'accompagner les jeunes à exprimer leurs idées, à porter un regard critique de leur environnement quotidien ou sociétal... Par exemple, de l'atelier théâtre va naître du débat, l'appropriation d'une cause à défendre ou une émotion à partager. Et voilà une jeunesse qui va réfléchir, créer, s'inventer, essayer, répéter, se tromper..., se construire ! Une nouvelle fois, il nous faudra leur donner les moyens de se réaliser. Ainsi, va naître un « projet jeunes », la MAC se transforme en camp d'été, des tentes apparaîtront dans le village pour les nuitées des artistes et les voilà engagés jusqu'à revendiquer sur les planches ! Dernier exemple en date, le collectif de jeunes « 100% artistes » qui a créé le spectacle « règlement de conte » sur la thématique des relations filles-garçons, qui a eu l'honneur et la pertinence de le présenter en introduction du Conseil Communautaire de décembre 2021.

La démarche est la même pour les jeunes de l'atelier pâtisserie qui de leurs premières réalisations sucrées vont poursuivre dans des défis culinaires intégrant des réflexions de consommations locales, de qualité des produits et de leur impact carbone. Des jeunes citoyens en conscience...



Imaginons que les jeunes participants de l'atelier amigurumi (crochet-tricot) en deviennent les animateurs dans des temps très proches... La MAC, est donc cela ; un outil de prévention précoce, favorisant l'expression et le lien social des jeunes, avec le projet éducatif à long terme de leur faire prendre conscience et goût de leur possibilité à être des acteurs de leur « cité » ! La mission de la cité : leur permettre cette place ! D'où la mise à disposition des locaux par la municipalité.

Une reconnaissance partenariale et institutionnelle.

Les fondations de ce projet reposent sur la motivation et clairvoyance de la commune de Wingersheim les Quatre bans appuyées par la politique jeunesse de la Communauté de Communes. L'ASLM de Mittelhausen, également soucieuse des dynamiques de lien social a accompagné le lancement du projet via un dispositif de la Région Grand Est. La CAF appuie la démarche via des subventions par projet tel les activités estivales et la CEA par conventionnement avec la Communauté de Communes dans le cadre du Rebond Culturel.

Les perspectives

L'enjeu est d'inscrire la démarche dans le temps et de permettre à l'ensemble des publics de se l'approprier. C'est pourquoi, au-delà des activités à l'année, des différents protagonistes de l'association D'Rôles de jeux à la Cie Bas les Pat Hibulaire en passant par l'AJ, proposent des événements ou des dynamiques vacances notamment au cours de la période estivale.

Bien entendu, la MAC se doit de pouvoir accueillir de nouveaux projets associatifs locaux, qui s'inscriraient dans la thématique du lieu et de ses acteurs, dans la limite des créneaux d'accueils possibles.

Pour un accueil chaleureux et respectueux des jeunes, il nous faudra aussi poursuivre son rafraîchissement par des coups de pinceaux, aménagements floraux et bien d'autres idées desquelles nous pourrions faire naître des chantiers citoyens...



Contact coordination du site : olivier.guerard@payszorn.com

Pour consulter les activités développées par l'Animation Jeunesse : <https://aj.payszorn.com/> ou de l'association D'Rôles de jeux : <http://droles-de-jeux.org/wp/>

Le tri s'intensifie en déchèteries

Collecte du polystyrène expansé (PSE)

En date du 26 août 2021, le Conseil Communautaire a approuvé la mise en place de la collecte séparée du PSE (polystyrène expansé) à la déchèterie de BOSENDORF. Les habitants du territoire pourront donc déposer le polystyrène expansé blanc et propre (sans plâtre) dans une cage mise en place à cet effet :

- Emballages de protection et cales techniques (de mobilier, d'électroménager, d'appareils de chauffage...),
- Chutes de panneaux isolants,
- Caissettes, etc...

Les déchets collectés seront recyclés par KNAUF Industries dans son usine à Schweighouse s/Moder (ancienne usine Isobox), qui pourra les réintroduire dans la fabrication de nouveaux produits, tels que des calages industriels ou panneaux d'isolation...

Les déchets de polystyrène sont acceptés à la déchèterie de BOSENDORF depuis octobre 2021.

LES TYPES DE PSE COLLECTÉS

Knauf Circular collecte les déchets de PSE propres :

- PSE de bâtiment (chutes de panneaux isolants ou de vermiculite aléger, emballages et cales techniques)
- PSE blanc
- PSE de différents formes, dimensions ou mousses relatives
- Matière isolante de graviers et de traces de terre



LES TYPES DE PSE REFUSÉS

- Pas de cargo atterrés dans les sacs / conteneurs de collecte
- Pas de carton, plâtre, bois, fibre de bois, béton, ciment, accessoires métalliques (vis...)
- Pas d'isolant, débris, cales ou résidus chimiques
- Pas de résidus alimentaires ou de boîtes d'emballage souillées
- Pas de PSE souillés de la déconstruction (métaux ou résineux)
- Pas de plastiques autres que le PSE : polycarbonate, polystyrène extrudé, polyéthylène, PVC, polypropylène, autres mousses





D'autres informations sur le PSE sur

www.knaufcircular.fr et sur les consignes de tri sur www.smitom.fr

Collecte des thermomètres à mercure

Depuis le mois d'octobre 2021, les thermomètres à mercure peuvent être éliminés à la déchèterie de BOSENDORF. La procédure à respecter vous sera expliquée par le gardien (il ne faut surtout pas casser le tube).

RAPPEL : Les masques, les mouchoirs et les gants sont à jeter en sac dans le bac Ordures Ménagères.

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique: à moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accueillent à la MAISON DU PAYS DE LA ZORN et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.



France services: proche de vous, proche de chez vous ! La MAISON DU PAYS DE LA ZORN regroupe physiquement de nombreux services de proximité, à savoir :

- La Communauté de Communes du Pays de la Zorn,
- Le SDEA,
- Le Service Médico-Social de la Collectivité européenne d'Alsace,
- Le Relais Petite Enfance (RPE),
- L'ABRAPA,
- L'Animation Jeunesse du Pays de la Zorn,
- Le SICTEU de Hochfelden et environs

Y sont assurées par ailleurs les permanences suivantes :

- Les consultations en psychologie et psychiatrie de l'EPSAN de Brumath,
- Les Missions Locales du Pays de Saverne,
- Un conciliateur de justice pour les conflits entre usagers,
- Une assistante sociale de la CARSAT,
- CRESUS pour aider à monter les dossiers de surendettement,
- CARITAS,
- D'un avocat pour donner des conseils juridiques
- Espace Info Energie.

Afin de renforcer l'accès aux services de proximité et de consolider la qualité, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, conformément aux orientations des services de l'Etat, a complété l'offre de services par un point d'accès numérique pour :

- La Caisse d'Allocation Familiale (CAF),
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM),
- Pôle Emploi
- Les sites en Gouv.fr
- La Direction Régionale des Finances Publiques (DRFIP)
- La caisse des retraites (CNAV)
- L'Agirc-Arrco
- Le groupe La Poste
- La Mutuelle Sociale Agricole (MSA)
- Les services du ministère de l'intérieur
- Les services du ministère de la Justice
- Le Conseil Départemental d'Accès aux Droits du Bas-Rhin (CDAD)

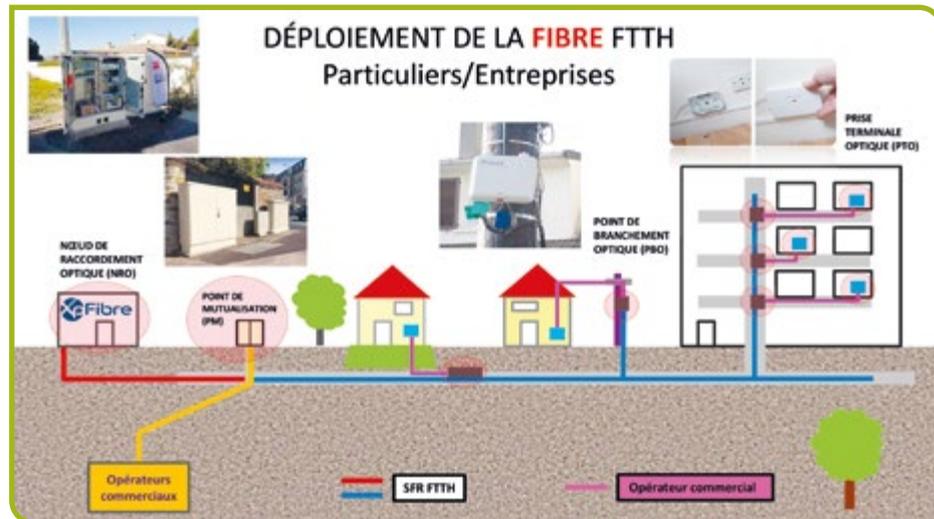
Il n'y aura pas de permanence de ces organismes mais vous serez accueillis par un agent formé pour vous aider à trouver des solutions.

**La MAISON DU PAYS DE LA ZORN vous ouvre ses portes du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.
43 route de Strasbourg - 67270 HOCHFELDEN**



Déploiement de la fibre

Si vous souhaitez connaître l'état d'avancement du déploiement et l'éligibilité de votre logement concernant la fibre, vous pouvez vous connecter au lien suivant : www.sfr-ftth.com



Nouvelle Association



Ecole canine

« Venez découvrir notre terrain de loisirs canins à Gingsheim! Ecole du chiot, éducation et agility vous attendent pour passer un moment agréable avec votre compagnon dans la bonne humeur et dans le respect de chacun!



Chez Conseils Canins, nous travaillons exclusivement avec une méthode positive et bienveillante ainsi qu'au Clicker training!

En dehors du terrain, vous pouvez également bénéficier de cours d'éducation individuels, de consultations comportementales ainsi que des balades collectives/éducatives et des promenades de vos chiens à domicile!



Venez apprendre et comprendre votre compagnon pour devenir l'humain incroyable que votre chien pense que vous êtes!

Nous proposons également du matériel sur mesure (des harnais de traction et de balade, des colliers, des laisses...) Nous ouvrons aussi une boutique en ligne qui sera bientôt disponible!



Retrouvez nous sur www.conseilscanins.com, sur Facebook et sur Instagram!
N'hésitez pas à contacter Victoire au 06 73 95 51 33 pour les activités/boutique en ligne et Magali au 06 87 34 50 70 pour le matériel sur mesure ! À bientôt !»



AAPPMA Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Encore une année plutôt calme pour les membres de l'association en raison du confinement du début d'année et plus généralement des restrictions sanitaires liées à la pandémie COVID19 et d'une météo capricieuse.



MATHÉO A ATTRAPÉ LA PLUS GROSSE CARPE

Le 24 septembre s'est tenue une assemblée générale extraordinaire afin d'adopter les nouveaux statuts types du ministère.

Nous avons clôturé la saison de pêche à l'étang le 14 novembre après une dernière « matinée de pêche » qui a compté une soixantaine de participants.

Pour 2022, l'assemblée générale ordinaire se tiendra le troisième vendredi de janvier à savoir le 21 janvier avec une distribution de cartes de pêche en fin de réunion.

Par ailleurs nous organisons une permanence de distribution de cartes de pêche à la Maison des Associations à Wingersheim systématiquement tous les premiers et troisièmes dimanches des mois de février, mars et avril de 10h à 12h ou bien directement sur le site « cartedepeche.fr »

Pour tous renseignements concernant les activités de notre association vous pouvez consulter notre site internet

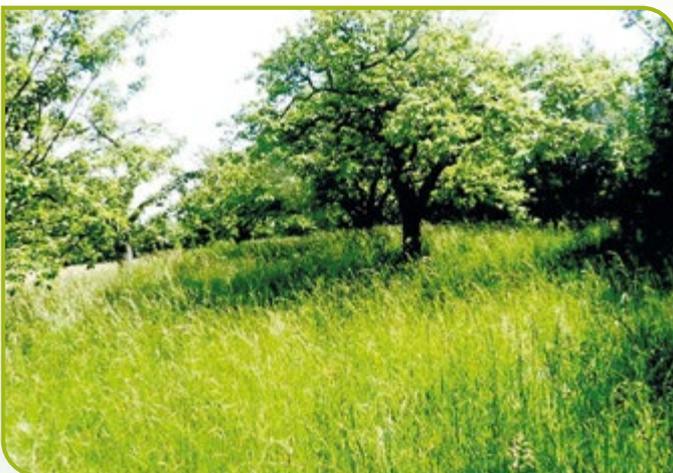
<http://www.aappma-wingersheim.fr>



Association Arc-En-Ciel

L'association Arc En Ciel fait découvrir le verger aux enfants des écoles maternelles, une nouvelle activité de sensibilisation pour l'association.

Sollicitée par les enseignantes dans le cadre d'un projet pédagogique, l'association a accueilli deux classes de maternelles dans le verger du Kreuzbrunnel. Le président de l'association Tharcisse SAENGER a répondu favorablement à cette demande. « ...des enfants de maternelle ! Ils sont petits, comment allons nous pouvoir captiver leur attention pendant une matinée ?... Une aubaine, la chouette chevêche, l'association vient d'installer deux nichoirs pour ce petit rapace nocturne, en partenariat avec la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) dans les vergers qu'elle sauvegarde.



LE VERGER OUTIL PÉDAGOGIQUE DE DÉCOUVERTE DES RICHESSES NATURELLES POUR LES ENFANTS DE L'ÉCOLE MATERNELLE

La chouette chevêche, commune il y a cinquante ans dans nos campagnes, a vu ses effectifs s'effondrer, comme d'ailleurs de nombreux autres oiseaux. Pour cette raison la LPO a engagé avec l'aide de nombreux bénévoles une campagne de soutien pour cette petite chouette, en installant des nichoirs dans les secteurs appropriés.»

La météo au petit soin, un sentier fauché dans la savane du verger, pour permettre aux petits lutins de se déplacer dans une herbe haute, la découverte des richesses naturelles ont suffi pour ravir les deux petites troupes durant de ces deux matinées de découverte de leur environnement proche.

En prime la dégustation du bon jus de pomme du verger.

**Le Président de l'association
Tharcisse SAENGER
Contact : 06 64 05 47 08**



FC Wingersheim 1945 Section Séniors

Une reprise de saison presque normale...

Le football amateur à l'heure du pass sanitaire. Une nécessité pour pratiquer un sport que nous aimons tous. Mais quelle drôle d'idée de devoir montrer patte blanche pour jouer au football.

Le football est un vecteur efficace d'éducation et d'éveil à la citoyenneté, un outil à fort impact social. La pratique sportive, comme toute activité humaine, doit se référer à un certain nombre de valeurs communes et correspondre à un certain nombre d'exigences.

Ces valeurs peuvent orienter les actions des individus dans une société en fixant des buts et des idéaux.

Elles constituent une « morale » qui donne aux individus les moyens de juger leurs actes et de se construire une éthique personnelle. Tous ces systèmes de valeurs n'ont pas la même importance pour chacun. Les valeurs sont loin d'être un choix théorique. Il s'agit d'une véritable boussole interne, qui doit permettre de se réaliser.

Le bilan sportif sur cette première partie de saison est plutôt satisfaisant :

Seniors A : parfait ! L'objectif étant de monter en R3, les résultats sont plus que satisfaisants. La montée est en très bonne voie, puisque notre équipe fanion se retrouve à la première place de son groupe et se voit champion d'automne. L'équipe, dirigée par Saber BENAOUZ, reste sur 7 victoires consécutives. Nul doute que notre équipe sera attendue lors de ses prochaines confrontations.

Seniors B : à l'inverse de l'équipe première, la réserve connaît une première moitié de saison difficile, avec un groupe modifié durant l'été, qui peine à se mettre en marche. Du mieux dans le jeu sur les derniers matchs laisse présager de meilleurs résultats en 2022

Seniors C : Notre équipe 3 est surprenante et se retrouve 2^{ème} de son groupe. Aurons-nous une bonne surprise en fin de saison ?

Nous avons vu une nouvelle section naître dont je suis personnellement très fier : la section féminine.

Entourée par des entraîneurs bénévoles qui ont su partager leur amour pour le football, ils ont réussi à la faire progresser et à la propulser dans les premièr(es) de leur groupe. Leur joie, leur bonne humeur, leur initiative font partie de cette dynamique au sein du club. Merci à elles.

Comme je l'avais précisé lors de mon dernier article, « Le FC Wingersheim est en pleine mutation structurelle et affiche un dynamisme et une ambition qui laissent envisager de jouer très prochainement en R3 », nous y sommes. L'engagement est tenu, même s'il reste encore une moitié de saison.

C'est pourquoi, j'invite tout le monde à se mobiliser. A tous les spectateurs qui ont déserté notre stade, je leur dis : Venez nous rejoindre et supporter notre équipe fanion ! Mettons les discordes de côté et venez encourager une équipe qui propose du jeu, de l'envie, de l'abnégation !



DISTRICT 1 ALSACE

Groupe A

Wingersheim-Lupstein.....	5-0
Mertzwiller-Lampertheim.....	1-3
Soleil Bischheim II-Truchtersheim.....	2-1
Trois Maisons-SC Schiltigheim III.....	1-1
	Pts J G N P p. c.
1 Wingersheim.....	22 10 7 1 2 25 6
2 Soleil Bischheim II.....	21 9 6 3 0 19 6
3 Pftisheim.....	18 9 5 3 1 33 7
4 Trois Maisons.....	16 9 5 1 3 28 16
5 Lampertheim.....	15 10 4 3 3 26 20
6 Durrenbach.....	13 9 4 1 4 12 18
7 Mertzwiller.....	13 10 4 1 5 14 23
8 SC Schiltigheim III.....	11 9 3 2 4 17 16
9 Truchtersheim.....	10 10 3 1 6 21 22
10 Keskastel.....	6 8 2 0 6 10 36
11 Lupstein.....	6 8 2 0 6 3 30
12 Wittersheim.....	5 9 1 2 6 8 16

Je tiens à remercier tous nos sponsors qui nous suivent dans cette aventure. Merci également aux jeunes membres du comité qui ont su être à la hauteur des tâches passées, tout en y apportant un petit quelque chose de différent.

Il nous reste encore de nombreux chantiers à mener afin que notre club devienne un pôle incontournable et reconnu, un club phare de la com com.

Martial HERTZOG
Président



Ski Team Kochersberg

Le club du SKI TEAM KOCHERSBERG, affilié à la Fédération Française de Ski a fêté ses 10 ans d'activité en 2021.

Il est composé de 9 Moniteurs Fédéraux Ski Alpin et d'un Moniteur Fédéral Snow-board ; tous formés par la F.F.S. Le STK a organisé pendant la période de 2011-2020 de nombreux séjours de ski, en moyenne 3 à 4 par saison. Pour initier et perfectionner nos jeunes talents, le club assure également « les sorties de samedis des neiges » au Champ du feu ou au Lac Blanc. Cette activité est organisée en commun avec les clubs de l'Electricité de Strasbourg et les skieurs de Strasbourg.

Après l'année blanche due à la COVID-19, le comité propose pour la saison 2021/2022 un programme complet ; à savoir, une sortie SKI TEST de 3 jours du 11 au 14 novembre 2021 en Autriche à Stubai avec ski sur glacier et mise à disposition d'une gamme complète de skis par notre partenaire Techniskis de Mittelhausbergen, un séjour de ski adulte du 15 janvier au 22 janvier 2022 dans les Dolomites, un séjour famille du 05 février au 12 février 2022 dans le Trentino en Italie et un troisième séjour de ski dans les Dolomites du 19 mars au 26 mars 2022, séjour emblématique de fin de saison avec une très belle neige de printemps.



Les Dolomites nous offrent un domaine skiable vaste, équipé de nombreuses remontées mécaniques. Lors du séjour famille, les enfants tous niveaux de ski sont pris en charge par les moniteurs pour la journée, ce qui permet aux parents de profiter des plaisirs de la glisse en toute sérénité.



Les sorties Samedis des neiges pour les enfants de 6 à 14 ans au Champ du Feu, seront organisées dès l'ouverture des domaines.

L'ensemble de notre programme, étant soumis aux décisions gouvernementales et aux directives de la Fédération Française de ski, nous n'aurons d'autre choix que de l'ajuster en fonction de l'évolution de la pandémie de la COVID-19.

Pour toute demande d'information ou de réservation, veuillez contacter le club aux coordonnées ci-dessous :
ski.team.kochersberg@gmail.com
STK 6, rue de la division Leclerc Wingersheim
06 07 80 43 51





Tennis-Club

Une nouvelle année au ralenti pour le TCW, qui a pu néanmoins préserver l'essentiel, à savoir la continuité du jeu, dans le respect des gestes barrières, et le suivi des préconisations des instances nationales du tennis.

Mais une année marquée aussi par la répétition du vandalisme (grillage détérioré à plusieurs reprises et matériel cassé) ayant amené le club à devoir prendre des mesures, et à se rapprocher des autorités.

Le Tennis-Club de Wingersheim les Quatre Bans, association de tennis-loisir, vous propose un accueil convivial :

- Soit, pour un simple essai, dans le cadre d'une séance découverte gratuite (avec un prêt éventuel de matériels),
- Soit plus durablement, par une adhésion (tarifs annuels de 15€ pour les -18 ans & étudiants, 35€ pour les adultes).

Dans le cadre, d'une approche familiale, le club applique aussi une cotisation optimisée pour les couples (2 x 30€). Vos visiteurs peuvent également bénéficier d'une formule souple, pendant les séjours de vacances (tarif vacanciers).

En réservant un créneau horaire, vous jouez librement, y compris en nocturne (éclairage par jetons), tout en gardant la possibilité de convier ponctuellement un partenaire de jeu extérieur au club (par l'acquisition de tickets horaires).

Diverses activités (randonnée, tournoi interne,...) vous sont également proposées tout au long de l'année. Pour en discuter de vive voix, nous vous invitons à venir rencontrer les vétérans du TCW, présents tous les samedis matins (en saison, et si le temps le permet) sur le court de Wingersheim, rue des Tilleuls (près de l'atelier municipal).



**Information complète et formulaire d'adhésion sur le site du club : <http://tc-wingersheim.over-blog.com/>
Alfred WOLF (Président) : 03 88 51 21 40 / 06 83 74 97 87 - alfred.wolf67@gmail.com
Evelyne STREICHER (Trésorière) : 03 88 51 42 63 / 06 73 16 21 69 - streicev@orange.fr
Eric SOMMACAL (Secrétaire) : 03 88 51 21 32 / 07 77 99 07 75 - eric.sommacal@free.fr**



Vita Gym

L'association Vita Gym Hohatzenheim propose des cours de remise en forme pour adolescents et adultes (femmes et hommes).



Les cours ont repris en septembre 2021, dans le respect du protocole sanitaire en vigueur.

Nos animatrices sportives, Claudine et Elodie proposent des séances dynamiques de renforcement musculaire, cardio-training et stretching, le lundi de 19h à 20 h et le mercredi de 19h à 20h30 à la salle des fêtes de Hohatzenheim.

L'association accueille les habitants de Wingersheim Les Quatre Bans comme ceux des villages alentours, jeunes et moins jeunes, souhaitant pratiquer une activité sportive afin d'améliorer leur condition physique et leur bien-être.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !



**Isabelle LANG - Tél : 03 69 26 05 87 - 06 17 68 91 88
vitagym.hohatzenheim@gmail.com**



Art Kdanse

Pour la 8^{ème} année consécutive l'association Art Kdanse vous propose des cours de danse pour enfants et adultes.

Cette année encore, notre gala de fin de saison n'a malheureusement pu avoir lieu.



Le Royal Palace de Kirrwiller qui fête ses 40 ans d'activité cette année et où nous faisons habituellement notre spectacle, a réouvert ses portes au mois de septembre. Nous avons prévu d'y faire notre gala de fin d'année entre fin juin et début juillet 2022 si la situation sanitaire nous le permet.

Les cours ont lieu à la salle polyvalente de Hohatzenheim comme suit :

- mardi : 17h15 à 18h15, 8/10 ans (jazz danse)
- mardi : 18h20 à 19h20, ados 11/14 ans (jazz danse)
- mardi : 19h25 à 20h30, adultes et ados à partir de 15ans (jazz danse)
- mercredi : 10h à 10h45, 3/5 ans (corps et mouvements)
- mercredi : 10h45 à 11h45, 6/7 ans (initiation à la danse)



Une page Facebook est en place et vous y trouverez des photos et des vidéos de nos cours et de nos galas.

Les pré-inscriptions pour l'année 2022-23 se feront dès juillet 2022 par simple mail à l'adresse ci-dessous.

Lydie DANNER: 06 48 98 17 03
Patricia DANNER : 06 42 28 23 55
art.kdanse@outlook.fr



Association Infinitude

L'Association Infinitude vous propose des COURS DE YOGA qui sont une pause, une bulle de détente pour renforcer le corps et apaiser le mental.

Lors de chaque cours, nous allions postures, respiration et méditation qui s'inspirent du Hatha Yoga. Cette pratique douce est l'occasion de ralentir, de lâcher prise, de maintenir notre vitalité, d'aller vers plus de souplesse... Il est adapté à toute personne, sans critère de souplesse ni d'âge. Possibilité d'un cours à l'essai. Les cours sont animés par Jacqueline-Marie GANTER.



Quand? Durant l'année scolaire, chaque lundi à 18h45. Possibilité de s'inscrire en cours d'année.

Où? A la maison des Associations de Wingersheim

Ou chez soi: des cours en vidéo qui vous permettent de pratiquer depuis chez vous. (le lundi soir à 20h).

Des STAGES de yoga sont régulièrement proposés.

Le SENTIER DES CONTES se déroulera les 27 et 28 janvier 2022.

06 78 44 42 62

Infinitude 24, rue de la Division Leclerc - Wingersheim
jacquelinemarie.ganter@gmail.com ou association.infinitude@gmail.com
www.jacquelinemarieganter.fr



Mon ami Pierrot : en action pour les enfants

Les années se suivent, mais heureusement dans certains cas, ne se ressemblent pas. L'association des Parents d'élèves « Mon Ami Pierrot » a redémarré en septembre une année pleine de projets que nous allons pouvoir enfin mener jusqu'au bout.

Fromages, chocolats, bretzels, café, madeleines... toutes ces bonnes choses qu'on offre, que nous partageons avec nos proches ou tout simplement pour des plaisirs personnels, seront à nouveau dans notre catalogue. Nos objectifs : participer à la vie de nos enfants et petits-enfants au sein de l'école et hors les murs : financement de sorties, de spectacles, de classes vertes... La mise à disposition d'une salle à Hohatzenheim est d'ailleurs un élément important dans la réalisation de nos projets, l'organisation des commandes et la livraison pour toutes les familles et habitants. Merci !

Notre objectif aussi, tout aussi important cette année : renouveler l'équipe. Et oui, plusieurs d'entre nous accompagnerons les enfants qui passeront au collège dans un an ou deux. Pour continuer à soutenir les enfants, nous attendons les nouveaux parents...



MARCHÉ DE NOËL À WINGERSHEIM : 1^{ÈRE} ÉDITION

Lutins et artisans s'étaient donnés rendez-vous le samedi 4 décembre à la Maison des Associations de Wingersheim.

En effet, l'APE Mon Ami Pierrot a inauguré son 1^{er} marché de Noël. Mannele, crêpes et vin chaud ont conquis le cœur des gourmands. Bijoux, sculptures, bougies, sacs, bière et fromages locaux et autres artisans ont participé au succès de cette 1^{ère} édition. Au total, une douzaine de créateurs ou producteurs étaient présents.

Fort de cette expérience, nous vous donnons déjà rendez-vous début décembre 2022 pour notre 2^{ème} édition. Alors, passez une belle année et à bientôt !

Association des parents d'élèves APE Mon ami pierrot
apemonamipierrot@gmail.com - Facebook : fmonamipierrot
Boîte aux lettres en accès libre à l'école Au clair de lune



Associations Culturelles



L'Association Sports et Loisirs de Mittelhausen (ASLM)

Les activités de l'ASLM en 2021

Tous les mercredis soirs de la Gym douce à 18h50, du Hiit à 19h45 et une heure de Zumba à 20h15 avec Isabelle KERN. A la Maison des Arts et de la Culture (ancienne école de Wingersheim), un atelier théâtre adultes (à partir de 15 ans) avec Emilie KOHLER.

Les évènements de l'année :

Cette année fut à nouveau très particulière, avec son lot de restrictions et d'incertitudes...

Nous avons malgré tout réussi à proposer un beau spectacle d'improvisation théâtrale le 3 juillet avec un public nombreux et enjoué. Le 4 juillet, nous avons organisé un atelier cuisine adultes pour confectionner des tapas, servis à la Maison des Arts et de la Culture dans le cadre de l'événement « Artistez-vous ! » initié par le Service Animation Jeunesse. Le 10 octobre, nous avons maintenu notre Messti traditionnel avec ses animations foraines, ses tartes flambées et son animation musicale avec l'orchestre Telaris.

Nous vous remercions pour vos participations aux événements proposés cette année. Nous savons aujourd'hui qu'il nous faut vivre avec ce virus et nous adapter. Nous espérons pouvoir reprendre nos activités en 2022 et vous retrouver afin d'écrire avec vous de nouvelles et belles manifestations. Prenez soin de vous et de vos proches.

La présidente, Danièle BARROUILLET : danielebar67170@gmail.com - 06 19 16 05 13

N'hésitez pas à nous rejoindre au sein du comité ou en tant que bénévole sur un événement particulier



D'rôles De Jeux

D'rôles De Jeux est une association de jeux de société créée en 2004. Nous sommes des joueurs de tous niveaux, experts comme débutants, qui se retrouvent autour de jeux de plateau, jeux de rôles et jeux de figurines.

Pendant les confinements, nous avons maintenu une petite activité en ligne. Nous avons rouvert dans nos nouveaux locaux en juin 2021 à l'ancienne école élémentaire de Wingersheim, nommée Maison des Arts de la Culture (6 route de Mittelhausen)

Ouvert tous les vendredi soir à 20h00, nous fonctionnons ponctuellement le samedi, le dimanche et jours fériés selon la disponibilité des joueurs. Nous espérons créer un partenariat avec les bibliothèques des environs.

**Coralie RECHT - Tél. : 07 86 07 77 15 - www.droles-de-jeux.org
info@droles-de-jeux.org - Facebook : @droles2jeux
Adhésion à partir de 12 ans**



« La Gingsheimoise »

Et voilà encore une année sans soirées. Nous espérons par-dessus tout que vous allez tous bien. Vous êtes nombreux à nous suivre lors de nos manifestations, alors prenez soin de vous car nous ne pensons qu'à une chose, vous revoir en 2022.

Notez bien les dates suivantes!!! :



Le samedi 26 mars 2022 pour notre soirée Années 80-90 !!!!
Avec DJ et repas !!! profitez-en pour ressortir vos plus beaux habits
Le samedi 15 octobre 2022 pour notre première OKTOBERFEST !!!!
Avec DJ et repas !!! Tenues appropriées conseillées hi hi hi !!!



**Prenez soins de vous et rendez-vous en 2022 pour faire la fête comme il se doit!
Laetitia CRIQUI - 06 74 71 02 34 - laetiti67@hotmail.fr**

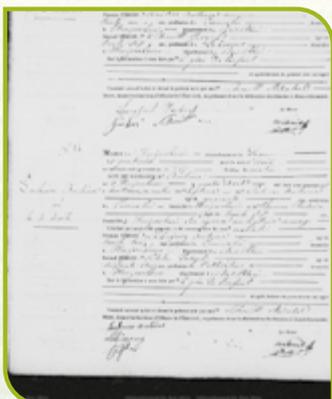


Cercle de Généalogie et d'Histoire de Wingersheim les Quatre Bans

2021, année de COVID mais également :

Les 200 ans de la mort de Napoléon BONAPARTE, 1821 ;

c'est le 5 mai 1821 qu'est décédé le premier Empereur des Français, NAPOLEON 1^{er} sur l'île Sainte-Hélène. Napoléon est né à Ajaccio le 15 août 1769. Empereur des Français du 18 mai 1804 au 6 avril 1814 et du 20 mars au 22 juin 1815.



Les 150 ans de la guerre Franco-prussienne, 1871 ;

Conflit du 19 juillet 1870 au 28 janvier 1871. L'histoire tragique de LECHNER Antoine né 4 avril 1841 à Wingersheim, mort à Sedan le 1 septembre 1870. Le soldat LECHNER a été tué lors de la bataille de Sedan par un éclat d'obus à la tête. Soldat 1^{er} Classe à la 6^{ème} Compagnie du 7^{ème} Bataillon au 53^{ème} Régiment de Ligne, matricule 3227. Ce régiment étant décimé à Sedan en octobre 1870, il est recréé sous le nom de 53^{ème} régiment provisoire. (il s'agit du régiment Alsace créé le 14 juillet 1656 et renommé le 1^{er} janvier 1791 en 53^{ème} régiment de ligne.)

Les 80 ans du Serment de Koufra par la 2e DB , 1941 ;

c'est à l'issue de la Bataille de Koufra le 2 mars 1941, que le colonel Philippe LECLERC prête avec ses hommes de la deuxième Division Blindée le Serment de Koufra « Jurez de ne déposer les armes que lorsque nos couleurs, nos belles couleurs, flotteront sur la cathédrale de Strasbourg. » Promesse tenue le 23 novembre 1944 à Strasbourg !

Si vous désirez en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail : cgh.w4b@gmail.com



Les Sapeurs Pompiers

Après une seconde année plutôt morose (en raison du contexte sanitaire), nous tenons à vous remercier pour votre agréable accueil lors de notre distribution annuelle de calendriers.

Mais nous tenons surtout à évoquer la distribution de l'an dernier qui fut très marquante pour nous : à contrecœur nous n'avions pas pu échanger quelques mots avec vous, nous avons fait le choix de ne pas effectuer le traditionnel « porte à porte ». Après avoir directement déposé les calendriers dans vos boîtes à lettres, nous avons été agréablement surpris par le grand nombre de messages de sympathie et de vœux qui nous sont revenus dans les enveloppes lors de vos dons. Nous tenons à vous remercier vivement pour ces petits mots qui nous ont témoigné de votre soutien sans failles.

Récemment, nous avons commencé une nouvelle « campagne de recrutement » pour vous faire part de notre besoin d'agrandir notre équipe de Sapeurs-Pompiers Volontaires. Cette activité bénévole demande beaucoup d'implication et souvent des sacrifices sur notre temps de vie de famille. Mais cet engagement citoyen est bien plus qu'une activité associative ; c'est une passion qui s'avère bénéfique dans de nombreux domaines. Si le nombre de nos volontaires continue de décroître, nous risquons de perdre notre service de première urgence tant nécessaire à notre commune de Wingersheim les Quatre Bans. Il est possible de s'initier à cette activité dès 12 ans en s'engageant chez les Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP). Dès 16 ans, il est possible de rejoindre les Sapeurs-Pompiers Volontaires. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir des informations sur les formations de JSP ou de Sapeurs-Pompiers.



Et si vous êtes musicien et que vous souhaitez vous essayer à la musique de Batterie-Fanfare, notre porte est également grande ouverte.

Malheureusement, la pandémie nous a contraints à annuler pour la seconde année consécutive notre « balade des houblonnières ». A notre grand regret, nous avons préféré reporter cet événement de par notre rôle de sapeur-pompier, notre but et notre mission étant la protection de tous. Nous espérons de tout cœur pouvoir vous retrouver en 2022, tout aussi nombreux et en bonne santé qu'avant.

**L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Wingersheim,
Président, Guillaume GRUNY**

L'année 2021 fut une année avec une activité restreinte due au confinement du COVID 19, mais très difficile par rapport aux caractères et l'importance des interventions, celles-ci obligatoirement exécutées dans le respect des précautions sanitaires mises en œuvre lors des secours à personnes ou interventions. Les moyens de protection étant particulièrement contraignants, mais tellement nécessaires pour protéger les intervenants, victimes et proches. Une baisse très significative des interventions pour nid de guêpes est à remarquer. Les sapeurs-pompiers n'interviennent désormais que sur des nids de guêpes qui relèvent d'un caractère d'urgence. Par exemple : situé dans une école ou un lieu public très fréquenté.

Pour les nids de guêpes non urgents (payants) le centre d'appel 18 conseille aux personnes qui le contactent d'appeler un professionnel privé pour leur destruction.

Cela permet de répondre sans délai aux vraies urgences et à préserver la disponibilité des moyens humains et matériels pour garantir une intervention.

Lieutenant Jean-Michel MEYER

Période du 01/11/2020 au 31/10/2021

INTERVENTIONS 2021

INTERVENTIONS	TOTAL	GINGSHEIM	HOHATZENHEIM	MITTELHAUSEN	WINGERSHEIM
Nid de Guêpes/Frelons	6	0	1	2	3
Secours à personne avec/sans Urgence Vitale à domicile / lieu de travail	19	2	2	10	5
Secours à personne avec/sans Urgence Vitale sur voie publique / Lieux public	8	1	0	0	7
Accident sur voie publique Voitures /2 roues	3	1	0	0	2
Feu dans habitation ou entreprise	3	0	1	0	2
Capture /secours Animal	1	0	0	0	1
Dégagements de chaussée	1	0	0	0	1
Feu de végétaux / broussailles	1	0	0	0	1
TOTAL 2021	42	4	4	12	22



Poussière de Vie

Longtemps épargné par la Covid 19, le Vietnam vient à son tour d'entrer dans la crise sanitaire. Les grandes villes comme Hanoï et Hoh Chi Minh City sont particulièrement touchées. A l'orphelinat les enfants sont restés à la maison et ont suivi les cours par Internet. La plupart des enfants Vietnamiens n'ont pas eu cette chance n'ayant pas d'ordinateur.



LES SŒURS EN VISITE AUPRÈS DE L'ETHNIE VAN KIEU. (AVANT LA PANDÉMIE.) BEAUCOUP D'ENFANTS DE L'ORPHELINAT SONT ISSUS DE CETTE ETHNIE

Toutes les sœurs sont vaccinées, sauf sœur Chantal. En raison de problèmes cardiaques qui ont nécessité la pose récente de Stents et d'un Pacemaker, les médecins souhaitent l'hospitaliser pour la vaccination. Ils craignent un risque d'effets secondaires.

Une nouvelle sœur Marie Hiep vient de rejoindre sœur Chantal à l'orphelinat. Elle va pouvoir apporter toute sa jeunesse et sa foi au service des petites orphelines. Pour avoir séjourné longtemps au Québec, elle parle très bien le français et je me réjouis de pouvoir collaborer avec elle. Dès que la situation sanitaire le permettra, nous la verrons sans aucun doute à notre prochaine assemblée générale à Wingersheim. Comme vous le savez, l'orphelinat est une grande famille dont la «maman» est sœur Chantal qui est âgée de 88 ans. Elle est entourée de cinq religieuses et de personnel laïc dont une cuisinière et un responsable de l'entretien qui apportent une présence sérieuse et compétente auprès des enfants, y compris des petits handicapés.

Malgré la pandémie les donateurs sont restés fidèles à Poussière de vie. Nous pouvons ainsi apporter la même aide à sœur Chantal et ses petites protégées qu'en 2020.

Merci à la commune, à toutes et à tous de contribuer à cette généreuse pérennité.

Raymond WIESER
Président de Poussière de Vie



Donneurs de sang

Depuis le mois d'octobre vous avez la possibilité de prendre rendez-vous en ligne sur l'appli Don du sang ou sur le site dondesang.efs.sante.fr

- Vérifiez que vous pouvez donner votre sang grâce au test indicatif « Puis-je donner? »
- Trouver le lieu de don le plus proche de chez vous dans la rubrique « Où donner? »
- Prenez RDV au créneau souhaité en remplissant vos informations personnelles
- Une fois votre RDV confirmé, vous pouvez le modifier ou l'annuler depuis l'email de confirmation.

Aussi les personnes sans RDV seront accueillies normalement

Bilan 2021 :

Mittelhausen :	23 Mars 2021 = 32 donateurs
	21 Septembre 2021 = 43 donateurs
Wingersheim :	26 Janvier 2021 = 46 donateurs
	18 Mai 2021 = 64 donateurs
	20 Juillet 2021 = 46 donateurs
	30 Novembre 2021 = 38 donateurs

Les collations ont été fournies par l'EFS. Si la conjoncture le permet en 2022, l'Amicale se fera le plaisir de vous servir à nouveau un repas. Comme chaque année nous lançons un appel à donner votre sang.

Merci aux généreux donateurs.

4 Collectes auront lieu à Wingersheim à la Maison des Associations :

25 janvier 2022 - 24 Mai 2022 - 26 Juillet 2022 - 29 Novembre 2022

2 collectes auront lieu à Mittelhausen à la Salle des Fêtes :

29 mars 2022 - 27 Septembre 2022



Chœur Mille et une Notes



Notre chœur se compose de 17 choristes hommes et femmes, originaires de plusieurs communes des environs.

Nos objectifs : se faire plaisir en chantant, et le partager avec le public en concert. **Notre répertoire** profane et religieux s'étend du chant grégorien à nos jours, en passant par les périodes renaissance, romantique, les gospels et negro spirituals. **Notre chef de chœur**, Dominique COURTADON, enrichit notre culture musicale tant au plan historique que technique, et sa passion est communicative, grâce aussi aux notes ... d'humour. **Nos activités :** les répétitions hebdomadaires, plusieurs concerts par an, sans oublier les moments conviviaux après répétitions et concerts.

En 2020, faute au Covid, notre activité a été réduite, mais nous avons néanmoins pu nous rencontrer de manière conviviale à Offendorf (petite navigation sur le Rhin, repas en commun et visite de la passe à poissons de Gamsheim) et nous avons assisté à une intéressante visite du Théâtre national de Strasbourg. Hélas, nous n'avons pu nous produire en concert qu'en fin d'année : à Mittelhausen le 14 novembre avec le chœur de clarinettes de Bischheim (au profit de la restauration de l'église), le 27 novembre à Waltenheim - Mommenheim à l'occasion du sentier lumineux de Noël, et tout récemment, le 9 janvier 2022 à Stutzheim, au profit de l'association Jalmalv (accompagnement de personnes en fin de vie).

Envie de chanter avec nous ? : Hommes et femmes, jeunes ou moins jeunes, n'hésitez pas, vous êtes les bienvenus. Parlez-en autour de vous. Les répétitions ont lieu actuellement le mercredi à 20h15 à la mairie de Mittelhausen (dans le strict respect des mesures sanitaires).

Guy JACOB - 94 rue Wilsberg, Gingsheim

06 12 53 22 71 - guy.jacob671@free.fr - Facebook : Choeur1001notes



Chorale Sainte Cécile

Cette année encore, le port du masque était de rigueur pendant les offices et les répétitions mais cette contrainte, bien qu'elle ait pu nous gêner quelque peu lors des chants, nous l'avons acceptée de bonne grâce et nous avons eu la chance qu'aucun membre de notre chorale n'ait été touché par la Covid, une raison suffisante pour continuer à appliquer les gestes barrière afin de nous protéger les uns les autres.

Comme les années passées, nous avons épaulé la chorale de Hohatzenheim le 15 août à l'occasion de la fête de l'Assomption. Le 2 décembre 2020, nous avons accompagné M. Antoine HAUBER jusqu'à sa dernière demeure. Antoine était l'un des piliers de notre chorale et un choriste émérite, qui plus de 65 ans durant, a contribué à l'embellissement des offices religieux. Antoine était un membre fidèle et dévoué. Le 18 octobre 2021, nous avons eu à déplorer la perte d'un autre membre émérite de notre chorale en la personne de M. Alphonse LAUGEL, qui comme Antoine, a œuvré de nombreuses années au sein de notre chorale avec une assiduité rare. Nous garderons d'Antoine et d'Alphonse, un souvenir tendre et fraternel. Nous nous efforçons, par ailleurs, de faire évoluer notre répertoire afin d'offrir aux paroissiens de Gingsheim et d'ailleurs, de nouveaux chants, plus attrayants et plus entraînants. Compte tenu de l'évolution de la crise sanitaire en fin d'année, le repas de la Sainte Cécile a été annulé et ce dans l'intérêt de tous. Nous verrons bien ce que l'année 2022 nous réservera mais nous restons confiants en l'avenir et continuerons à chanter les louanges de notre Seigneur. La chorale de Gingsheim est composée de 6 membres et cet effectif est insuffisant pour chanter certains chants en polyphonie et c'est pourquoi nous lançons un appel à toutes les personnes, jeunes et moins jeunes, pour venir renforcer nos rangs. Nous serons ravis de vous accueillir au sein de notre groupe.



Antoine HAUBER



Alphonse LAUGEL

M. Benoît STEGEL, Président



EMI : Ensemble Musical Intercommunal

L'ensemble est composé d'une vingtaine de musiciens : des pupitres de flûtes, de clarinettes, de saxophones, de barytons, de trombones, de trompettes, de basses et de percussions.

Nous répétons les samedis de 17h jusqu'à 18h30. Tout musicien qui voudrait nous rejoindre peut contacter le chef de notre ensemble André.





Chorale Sainte Cécile



Par cette crise sanitaire sans précédent, nous avons été touchés comme presque tout le monde... Depuis mars 2020, nous avons arrêté les répétitions... et animé les offices au strict minimum avec quelques choristes courageux.

Nous avons dans notre effectif 9 choristes de plus de 70 ans! Donc «vulnérables»... Quelques uns ont été touchés par la Covid-19! Heureusement, tout s'est bien passé et ils étaient de nouveau présents à notre première répétition du 7 octobre 2021. Quel plaisir de se retrouver!



Le port du masque est toujours obligatoire pendant les répétitions et les offices.

Pour l'instant, il est encore trop tôt d'envisager l'organisation d'un concert en 2022.

Le 15 août 2021, plusieurs de nos choristes ont renforcé la chorale de Hohatzenheim à l'occasion de la Fête de l'Assomption. La dernière présidée par le père Hugues qui a définitivement quitté le pèlerinage de Hohatzenheim le 4 octobre 2021. Nous lui souhaitons une bonne retraite bien méritée à Strasbourg.



Par rapport à certaines chorales de notre communauté de paroisses, notre effectif est encore très correct (29 membres). Mais nous sommes toujours prêts à recruter de nouveaux choristes, jeunes et moins jeunes. Vous serez les bienvenus! Les répétitions ont lieu à l'église les jeudis à 20 h suivant un calendrier communiqué aux membres.

Contact : Jocelyne REINBOLT ou Raymond TROESCH



Ecoles de Musique

Patrice SONNTAG, pour apprendre à jouer un instrument

Les cours de Musique ont été assurés dans le respect des gestes barrière afin de préserver au maximum la santé des élèves et du professeur. Les instruments enseignés sont la guitare, le piano, l'accordéon (avec possibilité de prêt d'un accordéon) ainsi que le solfège.

Les cours, d'une durée de 30 minutes, ont lieu une fois par semaine à la salle de musique de la mairie de Mittelhausen.

Patrice SONNTAG - 06 04 49 50 37 - p.sonntag@sfr.fr



Ecole de musique du Pays de la Zorn

Depuis la rentrée de septembre l'Ecole de Musique du Pays de la Zorn propose des cours d'Eveil musical et d'initiation musicale pour les enfants de 4 à 6 ans.

Le professeur Nicolas accueille les enfants de 4 à 5 ans dans la grande salle de la Mairie de Mittelhausen le samedi matin de 10h à 11h et leur fait découvrir l'univers de la musique et du rythme en petit groupe : découvrir des sons et des mélodies à travers chansons et jeux musicaux, développer le sens du rythme par l'expression corporelle, développer l'oreille, la capacité d'attention et de concentration... autant d'activités qui feront évoluer les enfants dans le monde de la musique ;



Les séances d'initiation musicale de 11h à 12h pour les plus grands de 6 ans n'ont pas encore trouvé de candidats. Mais n'hésitez pas à passer le samedi matin, pour vous renseigner et même faire une séance d'essai avec votre enfant.

**Pour tout renseignement ou inscription :
empzorn@gmail.com - empzorn.wixsite.com/empz**



Club des Aînés

Une année 2021 en demi-teinte pour notre club, encore et toujours à cause du covid !

La tenue de l'assemblée générale a été une grande nouveauté pour le club. Dans l'impossibilité de se réunir, nous avons opté, avec beaucoup d'hésitations, pour une A.G. par correspondance, et avons eu un excellent retour de la part de nos adhérents.

Le 15 juillet 2021, après de longs mois d'attente, et malgré un virus qui a continué à prendre ses aises, nous avons enfin retrouvé la joie de nous revoir toutes et tous en bonne santé. Au mois d'août, en guise du pique-nique prévu, nous nous sommes régautés d'un buffet froid « champêtre »... dans la salle communale. Au début de l'automne: l'incontournable « Hâri asse », qui a, comme toujours, eu un grand succès auprès de nos membres. Qui dit octobre, dit vin nouveau... Nous avons dégusté et apprécié ce vin 2021 accompagné de noix, de pains surprises. La sortie prévue en septembre a, malheureusement, été remise aux calendes grecques! « L'avantage de vieillir, c'est que l'on porte en soi toutes les années passées. »



Liesel BOHR et Mathilde MUNCH ont célébré leur 95^{ème} anniversaire: Liesel le 25 décembre 2020 et Mathilde le 16 avril 2021. Nos deux nonagénaires, Marguerite MEHL de Reitwiller le 8 mars 2021 et Mathilde HATT le 14 avril 2021 ont franchi le cap des 90 ans. Marie ARBOGAST a soufflé ses 85 bougies le 15 juillet.

Nos sincères et chaleureux vœux accompagnent nos amies.

En cette année 2021, nos amis, Alice ANSTETT et Gérard KAERCHER, adhérents du club des aînés ruraux depuis sa création, ont passé de la nuit vers l'aube de l'éternité. Nous les remercions pour leur fidélité témoignée au club des aînés. 50 adhérents, de tout horizon, soutiennent le Club des Aînés Ruraux de notre commune. De nouvelles recrues sont les bienvenues pour étoffer nos rencontres, partager un moment de détente inter-génération, et profiter des sorties que nous projetons de faire ensemble.

A celles et ceux qui hésitent à fréquenter le club des aînés de notre commune: « pour réussir ta vieillesse, reste jeune: le cœur branché aux quatre vents, un regard d'espérance, de sérénité, et ...rencontre avec les aînés, une après-midi par mois, pour partager un moment de détente. » Même si cette pandémie s'est plus ou moins calmée dans notre pays, il faut rester vigilant et espérer. Au bout de chacune de nos nuits, il y a une espérance à naître.

Du bonheur chaque jour, des pensées joyeuses, un cœur léger comme une chanson pour l'année 2022 !

**Contact : Nicole ARBOGAST, présidente - 03 88 51 26 08
E-mail : JeuneSenior@orange.fr**



Club des Aînés

Une année 2021 plus qu'en demi-teinte pour notre club, encore et toujours à cause du Covid !

Seules deux rencontres ont pu être honorées cette année, au grand dam de l'ensemble des membres.

La première a vu le changement de Président, puisque Christian GROSS a pris le relais de son père, avec la charge de maintenir la bonne entente et la joie de se rencontrer pour des moments de partage et de convivialité.

Puis durant l'été, profitant d'une accalmie au niveau sanitaire, nous avons apprécié encore plus que d'habitude, notre rencontre « grillade ».

Vivement des temps meilleurs pour 2022.



Le Club du Bel Âge

L'année 2021 a démarré dans la triste continuité de l'année 2020, toujours plombée par ce terrible virus Covid-19....

La tradition de la fête de Saint Nicolas n'a pu être respectée pour finir l'année 2020, confinement oblige.

Le Comité n'a pu présenter ses voeux de Joyeux Noël et de Bonne Année que par une simple circulaire, quelle tristesse !

La situation sanitaire du début d'année nous a empêchés d'organiser toute manifestation ou rencontre.

Enfin, en milieu d'année, l'amélioration de la situation sanitaire a permis de tenir notre Assemblée Générale le 6 juillet, en extérieur au Parc de l'Eglise de Hohatzenheim, tout en respectant les gestes barrières; la présence nombreuse de nos membres traduit la bonne santé du Club et l'implication de tous (à noter 145 adhérents).

Les retrouvailles, fortement attendues, ont fait la joie des adhérents, impatients de se revoir et de retrouver ce lien social qui manquait énormément.

Le nombre d'adhérents en légère augmentation malgré les difficultés de la situation est un vif encouragement pour le Comité pour continuer à organiser des activités permettant aux membres de se rencontrer.

Grâce à la mise en place du pass sanitaire, deux nouvelles rencontres ont pu être organisées, avec un beau succès, prouvant à nouveau l'intérêt de nos membres pour notre Club.

Tout d'abord, le 7 septembre, à l'étang de pêche, les pompiers locaux ont initié les membres du Club à l'utilisation d'un défibrillateur et d'autres gestes de premiers secours suivis de la traditionnelle collation.



Puis, le 16 novembre, après le repas de midi pris à la salle polyvalente, notre ami André FISCHER nous raconta, avec sa verve habituelle, la construction du Canal de la Marne au Rhin, le pourquoi et le comment. Le sujet a captivé l'attention de toute l'assemblée.

Nous espérons qu'enfin cette pandémie soit maîtrisée et que nous pourrions reprendre nos activités normales en 2022.

En attendant, portez-vous bien, prenez bien soin de vous en respectant les consignes sanitaires même si ce n'est pas toujours agréable...

Notre Club a su garder son dynamisme et sa bonne humeur avec des membres de tous âges.

Venez nous rejoindre, il y a des activités variées pour tous, habitants de la Commune nouvelle, et autres...

**N'hésitez pas à nous contacter
vous serez les bienvenus!
Marie-France KREMMEL - 03 88 51 25 31**

Une mosaïque territoriale et religieuse sous l'Ancien Régime

Dans cette mosaïque de seigneuries, les quatre communes de Gingsheim, Hohatzenheim, Mittelhausen et Wingersheim unies depuis le 1^{er} janvier 2016, s'étendaient sur les territoires de différents bailliages de l'Ancien Régime.

Chaque bailliage était dirigé par un bailli (der Vogt) nommé par l'autorité seigneuriale pour gérer les affaires administratives, financières et judiciaires du territoire.

Le plus étendu en superficie était celui du Grand Bailliage de Haguenau en Alsace du Nord. Avec Wingersheim et plus de quarante autres villages, il appartenait à l'Empereur du Saint Empire romain germanique puis au Roi de France Louis XIV après la Guerre de Trente ans. Son bailli résidait à Haguenau et l'un de ses procureurs Jean Loyson résidait à Wingersheim, village d'Empire avant 1648 puis village royal après la Guerre de Trente ans et les traités de Westphalie. La justice des petits délits commis dans chaque village était du ressort du Schultheiss qui prononçait la sentence devant les habitants réunis sur la place publique.

Certains villages pouvaient changer temporairement ou définitivement de bailliage à la suite d'échange ou de gage-location de portions de territoires. Ainsi, à cours d'argent, l'Empereur du Saint Empire donnait en gage le village de Wingersheim à la Maison Palatine pendant près d'un siècle, de 1408 à 1504. A défaut du rachat de ce gage par l'Empereur, Wingersheim serait devenu protestant comme Hohatzenheim en 1548 et Mittelhausen en 1570.

CONSÉQUENCES TERRITORIALES DE LA RÉFORME PROTESTANTE

La Réforme protestante, initiée à partir de 1517 en Allemagne par Martin Luther puis en Alsace par Martin Bucer a eu des répercussions sur les paroisses selon la maxime latine « Cujus regio, ejus religio ». C'est un principe politique instauré au XVI^{ème} siècle dans le Saint Empire romain germanique suivant lequel la religion d'un peuple devait nécessairement être celle de son seigneur c'est-à-dire « Tel souverain, telle religion ».

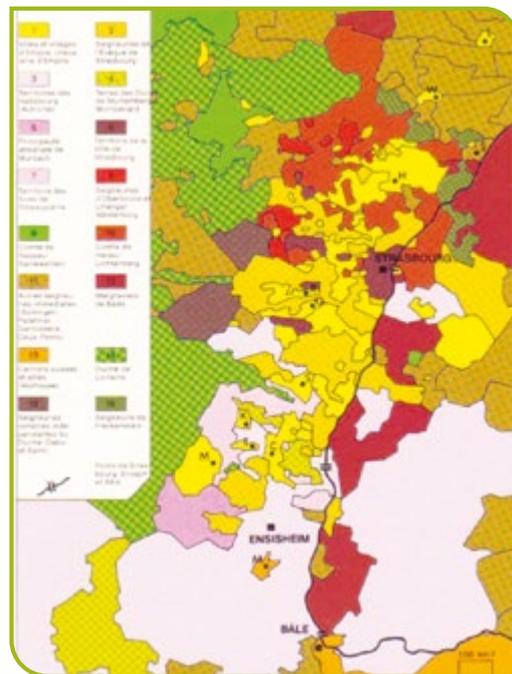
Les villages du bailliage dépendant du Prince-évêque qui, depuis Saverne et le Haut-Barr exerçait son autorité sur une trentaine de villages formant le Bailliage du Kochersberg. Ces villages dont notamment Gingsheim et Gougenheim dépendaient du Prince-évêque et échappaient naturellement à la Réforme et restaient catholiques. Il en va de même du Grand Bailliage de Haguenau (dont Wingersheim) qui était sous l'autorité de l'Empereur de la Maison d'Autriche des Habsbourg, représenté par le bailli (der Landvogt).

Le plus connu des baillis de Haguenau était Alban Woelfelin doté de pouvoirs étendus au XIII^{ème} siècle.

En cas de changement de confession du seigneur, les habitants étaient tenus de suivre celui-ci mais, ceux qui voulaient garder l'ancienne confession avaient la possibilité de partir avec leurs biens, et donc sans confiscation, pour s'installer dans un territoire où ils pouvaient pratiquer leur culte. En 1648, après la Guerre de 30 ans, les Traités de Westphalie (celui de Munster pour l'Alsace) fixaient définitivement la géographie confessionnelle à l'état existant en 1624.

A compter de cette date, le seigneur ne pouvait plus imposer de changement, décision qui a permis aux protestants de Mittelhausen de se maintenir face aux pressions de l'administration catholique française.

Avant l'introduction de la Réforme, Mittelhausen et Hohatzenheim appartenaient au Bailliage de Bouxwiller. Or, en 1544, le Comte Philippe IV de Hanau-Lichtenberg y avait introduit la Réforme. Mais en 1522, le village de Mittelhausen avait été détaché de cette seigneurie et rattaché au Bailliage de Brumath qui était sous le contrôle des Seigneurs de Deux-Ponts-Bitche (Zweibrücken-Bitsch) opposés à la Réforme.



Carte extraite du livre « L'Alsace, une histoire » / Editions Oberlin Strasbourg / Année 1991



Bailliage de Bouxwiller après le détachement de Mittelhausen en 1522.

HOHATZENHEIM DEVIENT PROTESTANT AVANT MITTELHAUSEN

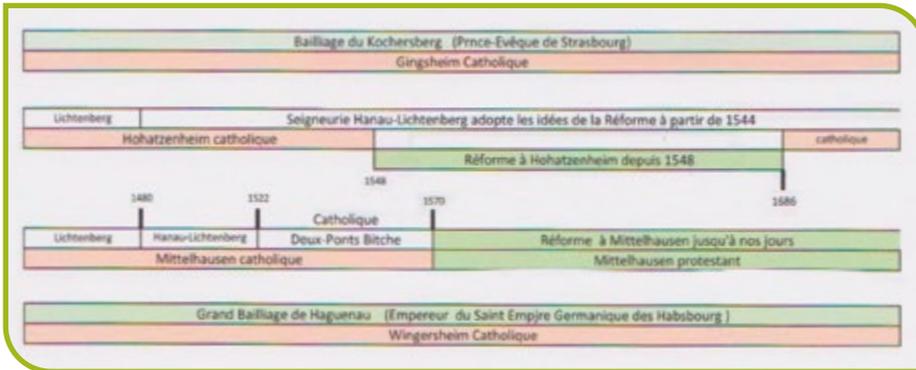
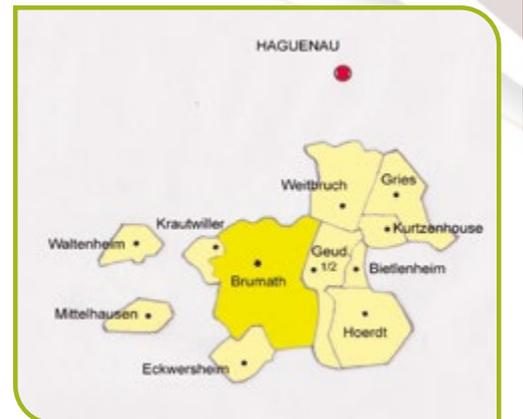


Schéma expliquant l'appartenance administrative et religieuse de nos quatre communes avant 1648.



Bailliage de Brumath après le rattachement de Mittelhausen en 1522

MITTELHAUSEN DEVIENT DÉFINITIVEMENT PROTESTANT

En 1570, le dernier des seigneurs de Deux-Ponts-Bitche décédait et, n'ayant pas de successeur mâle, ses territoires revenaient par héritage à Ludovica Margaretha sa fille unique qui avait épousé le fils unique de Philippe IV de Hanau-Lichtenberg. La Réforme pouvait alors être introduite à Mittelhausen. Le pasteur Johann Happersberger de la paroisse protestante de Hohatzenheim fut alors chargé d'âmes des deux villages administrativement et religieusement réunis.

RETOUR DE HOHATZENHEIM AU CATHOLICISME, APRÈS PLUS D'UN SIÈCLE DE PROTESTANTISME

Après 1681 et l'acte de réunion de Strasbourg à la France, l'hostilité de Louis XIV à l'encontre du protestantisme prenait une tournure de répression. Ainsi à Seltz, trente luthériens qui refusaient d'abjurer furent brutalisés par des Dragons et jetés dans le Seltzbach. Dix se noyèrent dans les eaux glacées de l'hiver 1684. De village en village, ces brutalités étaient colportées par les marchands ambulants. Sous la contrainte, le village de Hohatzenheim retournait au catholicisme. Le presbytère protestant y fut détruit et le pasteur Westerfeld dut se réfugier à Mittelhausen. La peur des dragonnades s'installait dans les consciences. Dans le village catholique de Wingersheim, des Jésuites de Haguenau et de Molsheim encourageaient les conversions des immigrés calvinistes et luthériens venus de Suisse, du Wurtemberg, du Palatinat en faisant appel à la Caisse des conversions qui aidait financièrement les récalcitrants à devenir catholiques.



Dans un livre (« Pfarrbuch der Grafschaft Hanau-Lichtenberg ») écrit vers la fin du XIX^{ème} siècle, son auteur affirme que certaines femmes de Hohatzenheim avaient résisté à l'abjuration de 1686.

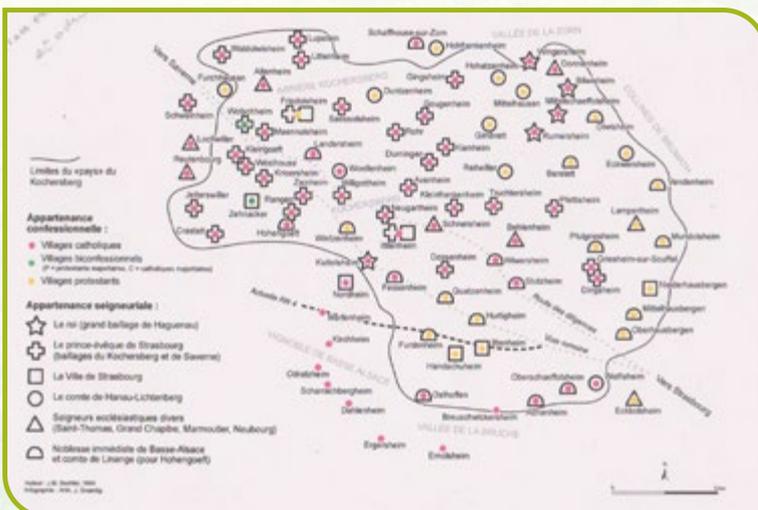
A l'extérieur de l'église, au-dessus de la porte latérale condamnée, une inscription lapidaire rappelle

Transcription de l'inscription lapidaire :

*Dieses alte berühmte Gotteshaus war
über 100 Jahr in dem Lutherthum,
1586 den 7 ten October unter Ludovico XIV,
der wahren Religion wider einverleibt*

GÉOGRAPHIE CONFESSIONNELLE DU KOCHERSBERG APRÈS LES TRAITÉS DE WESTPHALIE DE 1648

Cette géographie religieuse a perduré jusqu'à la mobilité et le brassage des populations aux XIX^e et XX^e siècles.



Jean-Claude OBERLÉ

Calendrier des collectes des déchets



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de la Zorn

CALENDRIER DE COLLECTE 2022

Déchets ménagers résiduels : **MERCREDI** / Collecte sélective : **MARDI semaines impaires**

Attention pas de collecte les **jours fériés**. Les jours de collectes sont susceptibles de varier pendant les semaines de jours fériés.



Communauté de Communes du Pays de la Zorn - 43 route de Strasbourg, 67270 HOCHFELDEN - Tél : 03.88.91.96.58 - Mail : secretariat.general@payszorn.com
Horaires d'ouverture : du Lundi au Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Wingersheim les Quatre Bans



Quali'Tri

Encore un petit effort et nous serons de réels éco-citoyens

COMMUNE	Date	% refus	Nombre			
			Bacs			
			contrôlés	scotchés *	sauvés **	conformes ***
GINGSHEIM	10/26/21	3 %	101	3	11	87
HOHATZENHEIM	1/9/21	2,59 %	77	2	3	72
MITTELHAUSEN	11/23/21	4,82 %	83	4	7	72
WINGERSHEIM	12/7/21	1 %	100	1	9	100

* bacs non vidés comportant trop d'éléments en erreurs, Quali'Tickets Rouge + scotch entravant le bac.

** bacs vidés, les éléments en erreur ont été retirés du bac et scotchés à l'anse, Quali'Tickets Orange.

*** bacs ne comportant aucune erreur, tri parfait, Quali'Tickets Vert.

Les bacs bloqués présentent majoritairement des erreurs liées à un grand nombre de films plastique, produits d'hygiène, et des masques chirurgicaux.

Eclairage public

Quelques précisions !

Les lampadaires défectueux dans nos villages sont enregistrés au fur et à mesure en mairie avec information au service technique. Dès que nous en avons enregistré un certain nombre (1/2 journée ou 1 journée de prestation extérieure) nous sollicitons l'intervention d'une entreprise locale. Ensuite, nous sommes soumis au calendrier et à la charge de travail de l'entreprise.

Usine de valorisation énergétique des déchets evna (Énergie et Valorisation Nord Alsace)

Le 4 septembre 2021, les nouveaux équipements de l'usine evna modernisée ont été inaugurés, après 18 mois de travaux. En 2019, le SMI-TOM entreprend un chantier, conduit par SUEZ dans le cadre de la Délégation des Service Public (DSP) d'exploitation afin de moderniser l'UVE.

evna a ainsi depuis fin 2020 :

- Un rendement énergétique de plus de 90 %,
- Un traitement sec des fumées qui préserve la ressource en eau et permet un recyclage des Résidus d'Épuration des Fumées de l'Incinérateur d'Ordures Ménagères (REFIOM),
- Un parcours de visite sécurisé qui couvre deux niveaux, avec une salle de tri, une salle de valorisation, ainsi que d'un circuit de visite indépendant du process.



QUELQUES CHIFFRES

En 2020, la production de déchets totale (ordures ménagères + collecte sélective + verre + déchets de déchèteries) sur le territoire du Pays de la Zorn (environ 16 000 habitants) a été de 6,5 millions de kilogrammes soit environ 404 kg par habitant.

Dans le détail la production des différents flux a été de :

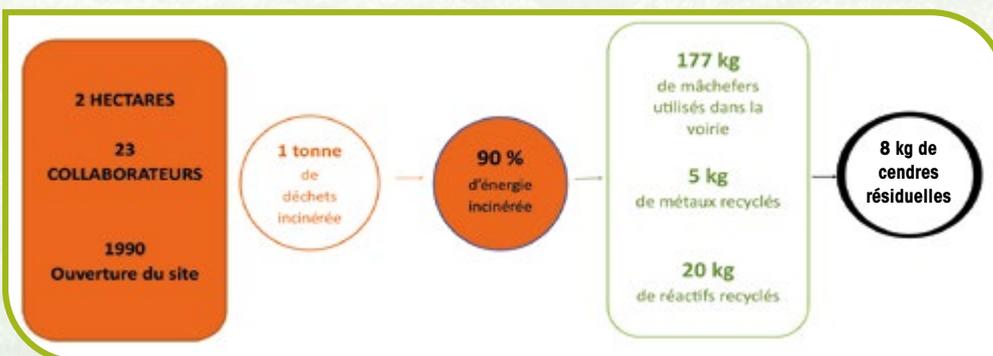
- 2040 tonnes d'ordures ménagères (soit 126 kg par an par habitant)
- 1733 tonnes de collecte sélective (carton, bouteilles plastiques...) et de verre
- 2740 tonnes de déchets déposés en déchèteries

Si ces chiffres restent importants, ils restent très encourageants et sont bien en-dessous de la moyenne nationale.

Capacité de valorisation 75 000 tonnes d'ordures ménagères. Production de 12 500 MWh électriques, dont 8 000 MWh sont injectés dans le réseau public, soit les besoins en électricité de 2 200 habitants. Production de 80 000 MWh thermiques qui alimentent en vapeur verte des usines proches, soit l'équivalent des besoins en chauffage de 13 000 habitants.



UNE VALORISATION OPTIMALE



**Evna : 4 rue du Clausenhof
67590 Schweighouse-sur-Moder
03 88 12 04 97**

La viabilité hivernale : nous avons tous un rôle à jouer



ALSACE
Collectivité européenne

La Collectivité européenne d'Alsace nous informe régulièrement des conditions de circulation sur les routes alsaciennes.

Elle diffuse une carte avec les niveaux de service et les horaires d'intervention.

Nous préparons notre itinéraire, anticipons notre départ, nous nous informons et adoptons les bons réflexes.

→ Comment réagir sur une route normale ?

Restons prudents, surveillons l'état de nos pneus, leur pression et leur usure (3 mm minimum).

→ Comment se déplacer sur une route délicate ou difficile ?

Préparons notre déplacement et soyons vigilants. Les équipements hivernaux sont désormais obligatoires du 1^{er} novembre au 31 mars pour circuler sur les routes des communes de montagne. Ne surestimons pas l'efficacité des pneus hiver sur le verglas.

Informations complémentaires sur la nouvelle réglementation en vigueur : inforoute.alsace.eu, securite-routiere.gouv.fr, bas-rhin.gouv.fr et haut-rhin.gouv.fr (détails des communes concernées).

→ Sur une route très difficile, voire impraticable, que faire ?

Ne partons pas !



- Routes traitées 24h/24
- Routes traitées entre 3h et 20h
- Routes traitées entre 5h et 20h
- Routes traitées entre 5h et 20h, le déneigement pouvant être différé
- Routes de montagne fermées

Attention en cas d'évènements inhabituels, vous pourrez rencontrer des conditions de circulation plus défavorables.

La dématérialisation de l'ADS

(Application du Droit des Sols)



Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).

Au 1er janvier 2022, la SVE s'appliquera aux demandes d'autorisations d'urbanisme (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée. Dans le Bas-Rhin, ce sont 462 communes, dont Wingersheim les Quatre Bans, qui sont accompagnées par l'ATIP (l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour mettre en place la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme et proposer un téléservice performant au profit des particuliers comme des professionnels.

Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie : en déposant en ligne, vous réaliserez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps.

Vous pourrez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc. Une fois déposée, votre demande sera instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

Les services de votre commune restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

Pour aller plus loin : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/dematérialisation-des-autorisations-durbanisme>

Standard téléphonique Sous-Préfecture

Depuis le lundi 13 décembre 2021, le standard téléphonique de la Sous-Préfecture de Saverne est le 03 68 41 90 95

L'information en direct

L'INFORMATION EN DIRECT DE WINGERSHEIM-LES-QUATRE-BANS SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, arrêtés de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre Commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT
Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery.**

2 Ouvrez PanneauPocket, recherchez **Wingersheim-les-Quatre-Bans** ou **67170** et cliquez sur le situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

2021



Les Naissances

GINGSHEIM

- 03.03 HEGE Norah
15.04 MERIEAU Louise
14.08 KRAEMER Alba
11.12 WOLF Gauthier

HOHATZENHEIM

- 01.04 MEURAT Elsa
22.07 REHM Olivia
09.12 HOENEN KESSLER Lucie

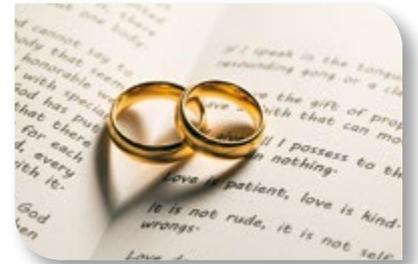
MITTELHAUSEN

- 07.02 EDIGHOFFER Agathe
25.10 MOOG Naël
09.12 BRUMPTER Esteban

WINGERSHEIM

- 17.01 SOLEGER Gautier
28.04 PAUTLER Lisy
30.05 VOLTZENLOGEL Mathis
09.06 FUCHS Téa
21.06 GUTH Elisa
25.06 JOST WETTA Margaux
02.08 MOLTER Edouard
16.08 MOLINIE Léandre
26.08 HILLION Morgan
14.09 MESSMER Emy
20.09 OSTER-SCHALL Sophia
15.10 WEIL Nael

Les Mariages



GINGSHEIM

- 26.06 ANTONE Nicolas et CHERTESZ Marjorie

HOHATZENHEIM

- 01.05 MEYER Mathieu et HOLZMANN Lucienne
15.05 SIMON Marc et ISAMBERT Claire

MITTELHAUSEN

- 08.05 GOEHRY Laurent et FRITSCH Blandine
24.07 ERB Hugo et HAMM Mallaurie
24.07 DELAVAU Adrien et BEAUDINET Julie

WINGERSHEIM

- 19.06 SANTORO Raphaël et SPITZER Audrey
17.07 HAESSIG Jérémy et HUBER Virginie
31.07 PFISTER Yves et ADAM Anne
31.07 KARCHER Anthony et GLUCK Cynthia
21.08 VOLTZ Maxime et ACHE Marion

Les Doyens de nos villages



GINGSHEIM

- ROOS Emile, 100 ans
ROOS Joséphine née HAUBER, 96 ans

HOHATZENHEIM

- ZAHN François, 90 ans
JEANNE Mathilde née FELDEN, 96 ans

MITTELHAUSEN

- FLICK Jeanne née GERING, 99 ans
EHSTAND Jean-Paul, 97 ans

WINGERSHEIM

- HUSS Odette née SCHOTTE, 101 ans
PFISTER André, 95 ans

Les Décès



GINGSHEIM

- 22.02 FUSSLER Jean Louis, 70 ans
- 14.04 CUNY Daniel, 70 ans
- 21.07 KAUFFMANN Lucie née ZIEGELMEYER, 97 ans
- 14.10 LAUGEL Alphonse, 88 ans
- 23.10 REICHHART Marlène née EDEL, 84 ans
- 31.10 KLEIN Marlyse née GROSS, 92 ans
- 15.12 MITTELHAEUSER Nicolas, 83 ans

HOHATZENHEIM

- 10.01 KASTLER Roger, 71 ans
- 01.09 SCHNEIDER Marie Georgette née LAUGEL, 96 ans
- 03.12 SCHNEIDER Lucien, 83 ans

MITTELHAUSEN

- 25.04 ANSTETT Alice née JENN, 97 ans
- 09.06 KAERCHER Gérard, 90 ans
- 20.08 LOEB Fabienne née CHAUMUZART, 56 ans
- 23.12 BARLIER Dominique, 75 ans

WINGERSHEIM

- 02.02 HOLZMANN Albert, 85 ans
- 05.02 JAECK Barbara, 44 ans
- 12.04 BERBACH Joseph, 89 ans
- 16.05 CLAUSS Irène, 93 ans
- 07.07 MOEBS Joseph, 85 ans
- 01.08 EBER Yvette, 85 ans
- 21.08 STEINMETZ Joseph, 87 ans
- 16.10 WEISS Rosine, 23 ans
- 06.11 HUBER Charles, 92 ans
- 12.12 SCHMITT Camille, 28 ans
- 22.12 IMBS Paul, 80 ans





Les Grands Anniversaires

80 ans né(e) en 1941

GINGSHEIM

20.12 SCHUSTER Gérard

HOHATZENHEIM

14.07 JOST Suzanne née ZAHN

MITTELHAUSEN

30.05 FREUND Rose Marie née PUSSE

WINGERSHEIM

02.02 WURTZ Gérard

25.04 BOTTI Michel

23.05 IMBS Paul

05.06 FELDEN Michel

29.07 ZINCK Jean-Paul

19.09 BUREL Marie-Louise née WEHRES

03.10 REIFFSTECK Marthe née DOSSMANN

18.11 MACK Nicolas

27.11 RITLENG Madeleine née WALTER

10.12 FELDEN Lucie née KIM

11.12 HOLZMANN Marguerite née MATTER

29.12 HAEGEL Marie née BLANCK

85 ans né(e) en 1936

GINGSHEIM

20.08 DIEBOLT Laurent

28.11 BOOS Nicole née RECHT

HOHATZENHEIM

17.09 KEITH Linette née FRITZ

MITTELHAUSEN

30.04 WILKS Suzanne née WAECHTER

13.05 OBERLE Jean Claude

15.07 ARBOGAST Marie née ROTH

30.07 JUNG Caroline

WINGERSHEIM

10.03 MOEBS Joseph

14.05 ZIRNHELT Juliette née FUSSLER

19.06 BUSCHE Marie Thérèse née WEISS

30.07 HINCKER François

19.10 REMOND Richard

15.11 DALVAI Denise née ROTHACKER

30.12 REIFFSTECK Joseph

90 ans né(e) en 1931

GINGSHEIM

27.05 PAULUS Marcel

09.07 WIND Antoine

HOHATZENHEIM

18.01 MULLER Lucie née ELLES

18.11 ZAHN François

MITTELHAUSEN

14.04 HATT Mathilde née SCHAEFFER

WINGERSHEIM

21.05 ECKART Marinette née LAPP

21.07 RITLENG Norbert

15.08 HENRIOT Daniel

06.09 HOLZMANN Marie Rose née SCHNEIDER

24.09 DIETRICH Thérèse née REINBOLD

95 ans né(e) en 1926

HOHATZENHEIM

05.01 AMBS Marlise

MITTELHAUSEN

16.04 MUNSCH Mathilde née DIEBOLT

WINGERSHEIM

24.01 PFISTER André

06.04 MOSBACH Rosa née MEYER

22.06 STEIMER Marie Thérèse née WURTZ

100 ans né(e) en 1921

GINGSHEIM

07.11 ROOS Emile

WINGERSHEIM

18.12 MOSBACH Joséphine née MEYER

101 ans né(e) en 1920

WINGERSHEIM

20.12 HUSS Odette née SCHOTTE



Le dimanche 7 novembre 2021 le doyen du village, Monsieur Emile ROOS a fêté ses 100 ans À GINGSHEIM.

Emile ROOS est né le 7 novembre 1921 à GINGSHEIM fils de François Joseph ROOS et Marie WAGNER. Il a grandi à GINGSHEIM à côté de son frère Joseph, de sa sœur Maria et de sa demi sœur Félice tous décédés. Il n'a pas connu son père qui est décédé avant sa naissance.

Il a fréquenté l'école communale de GINGSHEIM. En 1943 il est incorporé dans l'armée Allemande en Norvège, puis au front Russe où il a été blessé. A son retour et après 4 ans de convalescence, il a travaillé dans la ferme avec sa mère et son beau père, ferme qu'il a repris lors de son mariage le 11 novembre 1949 avec Joséphine HAUBER également du village.

Sa descendance est toute sa fierté, il se réjouit toujours de voir sa grande famille. Elle comprend : quatre enfants, Armand, José, Joseph et Doris malheureusement décédée, 7 petits enfants, Christophe, Philippe, Françoise, Aurélie, Simon, Stéphane, Murielle, et 10 arrière-petits enfants, Morgane, Hanna, Emma, Margot, Chloé, Victorine, Léonore, Emile, Léopold, Aloyse. Il s'est également impliqué dans la vie communale comme membre du conseil municipal de 1959 à 1989, dont 18 ans en temps qu'adjoint au maire. Le chant était aussi sa passion, il a fait partie de la chorale Ste Cécile pendant de longues années et se rendait au mont St Odile une semaine tous les ans avec les adorateurs du canton de Hochfelden.

Ces dernières années, il se déplace plus difficilement. Ses journées sont rythmées par la venue des infirmières et par le plaisir de ses émissions favorites à la télé. Ce n'est pas sans admiration que le jour de son centenaire, il a assisté, accompagné de son épouse, à la messe dominicale dans son église et a pu recevoir maintes congratulations à la sortie.

A l'occasion de cet anniversaire, M. le maire Marc WENDLING accompagné de M. Dominique GROSS sont venus présenter au nom de la municipalité les hommages à l'heureux jubilaire en lui remettant une belle corbeille garnie.



100^{ème} Anniversaire de Joséphine MOSBACH à Wingersheim.

Joséphine MOSBACH est née à GINGSHEIM le 18/12/1921.

Elle a grandi avec sa sœur Rosa et ses frères Antoine, et Joseph dans la ferme familiale de MEYER Joseph et Rosalie WENDLING.

Au cours de sa jeunesse, elle épaula ses parents au sein de l'exploitation agricole. Durant son adolescence, pendant la période hivernale Joséphine, rejoignait régulièrement l'ancien couvent, pensionnat école supérieure ménagère pour jeune fille à Friedolsheim.

Cette formation lui a permis d'exercer plus tard le métier de couturière. Métier qu'elle a exercé avec talent et passion. Elle s'est mariée le 26/08/1949 avec Louis MOSBACH tonnelier à Wingersheim et a résidé dans cette commune jusqu'au mois d'octobre 2020.

À partir de cette date, suite à une dégradation de son état de santé, elle a été admise à l'Unité de Soins Longue durée à l'Hôpital de Saverne où elle réside actuellement.

C'est une nouvelle centenaire qui a été mise à l'honneur ce lundi 20 décembre 2021 par les élus représentés par Monsieur le maire Jean-Luc ECKART et Mme Michèle KOESSLER adjointe à Wingersheim les Quatre Bans, qui se sont rendus sur place pour adresser les félicitations et remettre un cadeau au nom de la commune.



LE CALENDRIER 2022

des Manifestations

JANVIER

Mardi 25 Don du Sang Maison des Asso.
WINGERSHEIM

FÉVRIER

Dimanche 27 Carnaval - ASLM Salle des Fêtes
MITTELHAUSEN

MARS

Dimanche 6 Repas Paroissial Salle des Fêtes
WINGERSHEIM

Samedi 26 Soirée année 80 Salle des Fêtes
La Gingsheimoise **GINGSHEIM**

Samedi 26 Nettoyage de printemps **LES 4 COMMUNES**

Mardi 29 Don du Sang Salle des fêtes
MITTELHAUSEN

AVRIL

Dimanche 10 1^{er} tour - Election Présidentielle

Dimanche 24 Confirmation Eglise
MITTELHAUSEN

Dimanche 24 Concert de Printemps Eglise
EMI et Chœur 1001 Notes **MITTELHAUSEN**

Dimanche 24 2^e tour - Election Présidentielle

Samedi 30 Une Rose Un Espoir **LES 4 COMMUNES**

MAI

Dimanche 1 Marche du 1^{er} mai ALSM **MITTELHAUSEN**

Dimanche 8 Pêche libre - AAPPMA Etang de pêche
WINGERSHEIM

Dimanche 15 Balade de Houblonnières
Pompriers **WINGERSHEIM**

Mardi 24 Don du Sang Maison des Asso.
WINGERSHEIM

Jeudi 26 Vide Grenier - FCW Ferme GANTZER
WINGERSHEIM

Jeudi 26 Pêche libre - AAPPMA Etang de pêche
WINGERSHEIM

Samedi 28 Rock et Folk Open air - AIPZ Etang de pêche
WINGERSHEIM

Dimanche 29 1^{ère} Communion **WINGERSHEIM**

JUIN

Lundi 6 Fête champêtre des Aînés **LES 4 COMMUNES**

Dimanche 12 Pêche libre - AAPPMA Etang de pêche
WINGERSHEIM

Dimanche 12 1^{er} tour - Election Législative

Samedi 18 Feu de la St Jean **GINGSHEIM**

Dimanche 19 Fête Dieu **WINGERSHEIM**

Dimanche 19 2^e tour - Election Législative

Samedi 25 Tournoi de tennis **WINGERSHEIM**

Dimanche 26 Pêche libre - AAPPMA Etang de pêche
WINGERSHEIM

JUILLET

Samedi 2 Soirée Tartes flambées Salle des fêtes
Amicale Pompriers **MITTELHAUSEN**

Dimanche 03 Pêche libre - AAPPMA Etang de pêche
WINGERSHEIM

Mercredi 13 Fête Nationale **LES 4 COMMUNES**

Mardi 26 Don du Sang Maison des Asso.
WINGERSHEIM

AOUT

Lundi 15 Fête de l'Assomption Parc de la Chapelle
HOHATZENHEIM

SEPTEMBRE

Dimanche 04 Pêche libre - AAPPMA Etang de pêche
WINGERSHEIM

Dimanche 25 Marche Gourmande FCW Selon parcours

Mardi 27 Don du Sang Salle des Fêtes
MITTELHAUSEN

OCTOBRE

Dimanche 9 Messti - ASLM **MITTELHAUSEN**

Samedi 15 Festival de contes VOOLP Salle des Fêtes
Bibliothèque **MITTELHAUSEN**

Samedi 15 Oktober Fest Salle des Fêtes
La Gingsheimoise **GINGSHEIM**

Samedi 30 Soirée Halloween - l'ASLM **MITTELHAUSEN**

NOVEMBRE

Samedi 5 Distribution calendriers Sapeurs-Pompriers **LES 4 COMMUNES**

Dimanche 6 Repas Paroissial Salle des fêtes
MITTELHAUSEN

Mardi 29 Don du Sang Maison des Asso.
WINGERSHEIM

DÉCEMBRE

Samedi 3 Marché de Noël Maison des Asso.
Mon Ami Pierrot **WINGERSHEIM**

Dimanche 4 Concert Roland ENGEL Eglise
et ses musiciens **MITTELHAUSEN**

Samedi 31 St Sylvestre FCW Salle des Fêtes
WINGERSHEIM